*République Démocratique du Congo*

**Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises**

*Coup de pouce à l'entrepreneuriat*

**COORDINATION NATIONALE**
1725, avenue Lemarinel, Immeuble SOFIDE, 2eme Etage/Commune de la Gombe – Kinshasa
Tel : + (243) 818724937/Code Postal : 01209 ∞ E-mail : padmpme@padmpme.cd

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

# 2020

**Kinshasa, Novembre 2021**

# TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES ..... 2
SIGLES & ABREVIATIONS ..... 3
LISTE DES TABLEAUX & FIGURES ..... 4
AVANT PROPOS ..... 5
I. INTRODUCTION GENERALE ..... 7
1.1. Brève Présentation du Projet ..... 7
1.2. Composantes du Projet : ..... 9
1.3. Zone d'intervention et cible du projet ..... 10
1.4. Tableau n° 1 : Synthèse des résultats clés du projet ..... 10
1.5. Orientation stratégique du projet ..... 10
II. EXECUTION DU PROJET ET PRODUITS REALISES ..... 12
II.1. COMPOSANTE 1 : SOUTIEN AUX OPPORTUNITES ENTREPRENEURIALES ..... 12
2.1.1 : Soutien aux femmes entrepreneurs ..... 12
2.1.2 : Subventions de démarrage et Assistance Technique aux jeunes entrepreneurs. ..... 18
2.1.3: Amélioration de l'environnement des affaires ..... 19
II.2. COMPOSANTE 2 : DEVELOPPEMENT DES PME ..... 21
2.2.1: Amélioration de la croissance et performance des PME ..... 21
2.2.2 : Développement des centres des PME ..... 25
II.3. COMPOSANTE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITES & GESTION ..... 25
2.3.1 : Renforcement des capacités des institutions publiques & privées ..... 25
2.3.2 : Mise en œuvre du Projet, Suivi & Evaluation ..... 25
2.3.2.3: Réalisation de l'enquête de Base pour le suivi des indicateurs du Projet ..... 37
III. THEMATIQUES TRANSVERSALES ..... 38
3.1. Genre et Inclusion Sociale ..... 38
3.2. Sauvegarde environnementale et Sociale ..... 38
3.3. Communication et Visibilité du Projet ..... 40
3.4. Audit et Contrôle interne ..... 44
3.5. Passation des marchés du Projet. ..... 44
IV. ANALYSE EFFICACITE - EFFICIENCE DU PROJET ..... 45
V. FAITS SAILLANTS OBSERVES AU COURS DE L'ANNEE ..... 46
VI. ENJEUX ET DEFIS (Goulots D'ÉTRANGLEMENT) ..... 47
VII. PERSPECTIVES POUR L'ANNE 2021 ..... 48
VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS ..... 49

# SIGLES & ABREVIATIONS

| | |
|---|---|
| ANO | : Avis de Non Objection |
| BM | : Banque mondiale |
| CN | : Coordination Nationale |
| CPTABLE | : Comptable |
| COPA | : Compétition des Plans d'affaires |
| FIP | : Formation en Initiative Personnelle |
| GAR | : Gestion Axée aux Résultats |
| MGP | : Mécanisme de Gestion des Plaintes |
| MPME | : Micro, Petites et Moyennes Entreprises |
| ODP | : Objectif Développement du Projet |
| ONG | : Organisation Non Gouvernementale |
| PAD | : Document d'évaluation du projet (Project Appraisal Document) |
| PADMPME | : Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises |
| PME | : Petite et Moyenne Entreprise |
| PTA | : Plan de Travail Annuel |
| PTBA | : Plan de Travail et Budget Annuel |
| PTO | : Plan de Travail Opérationnel |
| PPM | : Plan de Passation des Marchés |
| RDC | : République Démocratique du Congo |
| REC | : Renforcement des Capacités |
| RSF | : Rapport de Suivi Financier |
| S&E | : Suivi – Evaluation |
| SSES | : Expert en Sauvegarde Environnementale et Sociale |
| SSEV | : Expert en Suivi & Evaluation |
| SCOM | : Expert en Communication |
| SDE | : Service au développement des entreprises |
| TDRs | : Termes des Références |
| UCP | : Unité de Coordination du Projet |
| UEP | : Unité d'Exécution Provinciale |
| VGB | : Violences Basées sur le Genre |

# LISTE DES TABLEAUX & FIGURES

Tableau n°1 : Synthèse des résultats clés
Tableau n°2 : Orientations stratégiques
Tableau n°3 : Mouvement du Personnel
Tableau n°4 : Décaissement au cours de la période
Tableau n°5 : Dépenses par catégorie
Tableau n°6 : Réalisation du PTBA au 31/12/2020
Tableau n°7 : Evolution des indicateurs de l'ODP au 31/12/2020
Tableau n°8 : Evolution des indicateurs de la Composante 1 au 31/12/2020
Tableau n°9 : Evolution des indicateurs de la Composante 2 au 31/12/2020
Tableau n°10 : Evolution des indicateurs de la composante 3 au 31/12/2020
Tableau n°11 : Taux de notoriété du PADMPME
Tableau n°12 : Comité Local de Gestion des Plaintes
Figure n°01 : Nombre des femmes enregistrées pour la FIP
Figure n°02 : PME établies : Synthèse de l'évaluation technique
Figure n°03 : Ventilation des réunions hebdomadaire
Figure n°04 : Décaissement du crédit sur l'allocation total au 31/12/2020
Figure n°05 : Prévision du décaissement sur le crédit alloué
Figure n°06 : Nombre d'évènements de sensibilisation organisées pour le COPA

# AVANT-PROPOS

1. Le Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises « PADMPME », s'insère dans la perspective d'apporter une contribution aux efforts de développement des PME, entrepris déjà par le Gouvernement au travers de l'adoption en 2016 de la Stratégie Nationale de Développement du Secteur des Petites et Moyennes Entreprises avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

2. Le projet vise à fournir une combinaison d'interventions qui soutiennent les opportunités de croissance pour les entreprises à fort potentiel, créent un pipeline d'une nouvelle génération de MPME et d'entrepreneurs, et soutiennent les mécanismes de résilience et d'adaptions pour une base plus large d'entreprises formelles et informelles qui contribuent à l'emploi et à la stabilité, en particulier parmi les populations défavorisées, y compris les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables.

3. Le présent rapport de synthèse annuel fournit les résultats détaillés obtenus à l'issue de la mise en œuvre du Projet au cours de l'exercice 2020. Il constitue le deuxième volume élaboré depuis la mise en place de l'Unité de Coordination Nationale en vue d'évaluer les progrès réalisés au 31 décembre 2020.

4. Les trois composantes du projet sont interconnectées et leurs résultats se renforceront mutuellement. Pour chaque composante et sous-composante, les activités réalisées sont regroupées par chapitre et sont assorties d'une analyse sur l'efficacité, l'efficience ainsi que les enjeux et défis qui entravent la mise en œuvre du projet. Pour maximiser le rendement des investissements et améliorer la performance des nouvelles entreprises en démarrage, le projet s'appuie sur les fournisseurs locaux de services de développement des entreprises. Il présente les éléments essentiels de l'avancement dans la mise en œuvre du projet comparativement à la fin de l'exercice précédent clôturé au 31 décembre 2019, en tenant compte de la date d'opérationnalisation effective de l'Unité de Coordination du Projet.

5. En effet, l'année 2020 a commencé par l'élaboration du PTBA 2020 qui a été objecté en février 2020 après la cérémonie du lancement officiel et effectif du projet à Lubumbashi. Les activités du Projet durant la période du rapport ont concerné essentiellement la finalisation de la contractualisation avec les partenaires de mise en œuvre des activités en termes des marchés stratégiques devant amorcer le lancement technique des activités du projet.

6. Ainsi, les principales activités du projet ont été réalisées conformément au PTBA 2020 réaménagé en juillet 2020, tenant compte des contraintes liées à la situation sanitaire du Covid-19. Globalement, le PTBA 2020 réaménagé a prévu 32 activités reprenant l'ensemble du dispositif institutionnel, la clôture du processus de passation des marchés stratégiques, et le lancement effectif de la mise en œuvre de toutes les composantes du projet.

7. L'exercice 2020, a connu la réalisation effective des activités suivantes : (i) l'enregistrement et l'identification de 17.000 femmes micro-entrepreneures œuvrant dans les villes de Goma et de Lubumbashi. De ce chiffre, 4.075 femmes micro-

entrepreneures ont été déclarées éligibles au projet et ce, conformément aux critères établis dans le cadre de la mise en œuvre de la formation en initiative personnelle ; (ii) le lancement de l'enquête de base et l'organisation de la loterie publique sur un échantillon de 3.600 femmes devant participer à l'évaluation d'impact de la FIP ; (iii) la formation des 70 partenaires dont 35 ont été retenus comme formateurs/formatrices en FIP ; (iv) la sélection par concours des plans d'affaires des 436 PME à potentiels de croissance dans le cadre de la mise en œuvre des concours des plans d'affaires (COPA) ; (v) le lancement effectif de l'Etude sur les Services de Développement des PME et l'organisation des missions de prise en mains de la zone d'intervention du projet ; (vi) le lancement effectif des activités de mise en place des Centres des PME et les missions de prise en mains dans le corridor d'intervention ; (vii) le lancement effectif des préalables à l'organisation de la formation STEP au profit des 1.600 jeunes entrepreneurs et tant d'autres activités que l'UCP a mené au cours de la période sous revue dont les détails se trouvent dans les lignes qui suivent.

8. Ce faisant, eu égard au niveau atteint dans le lancement effectif des activités sur terrain, il est permis de penser que le premier semestre 2021 va connaître, l'octroi de financement au profit des PME établies et la mise en œuvre effective de l'ensemble des activités du projet avec comme conséquence l'amélioration du taux de décaissement.

# I. INTRODUCTION GENERALE

## 1.1. Brève Présentation du Projet

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a sollicité et obtenu des fonds de la Banque mondiale pour le financement du Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises, PADMPME en sigle. L'Objectif développement du projet est de soutenir la croissance des MPME et d'accroitre les possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes dans certaines régions en RDC. En fait, ce projet s'inscrit dans la politique du Gouvernement en matière d'émergence d'une classe moyenne dynamique et prospère.

En effet, les Micro, Petites et Moyennes Entreprises congolaises rencontrent d'énormes difficultés qui entravent leur développement et leur croissance. Pourtant, depuis son accession à l'indépendance en 1960, le PIB par habitant en dollars réels a continué de diminuer après les mesures de zaïrianisation de 1973 et les pillages des années 1990 et 1993, les guerres civiles à partir de 1997 à 2003, et jusqu'à présent, la persistance de l'instabilité à l'Est (Kivu et en Ituri). Les Micro, Petites et Moyennes Entreprises constituaient l'épine dorsale de l'économie du pays et florissaient en grand nombre dans les domaines les plus diversifiés, contribuant ainsi grandement à la création des richesses et des emplois.

Ces difficultés sont liées aussi bien à des facteurs externes qu'internes. Parmi les facteurs externes, on peut citer le climat des affaires actuel de la RDC qui présente des faiblesses dans presque toutes les dimensions, même dans la perspective limitée d'attirer les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté et la croissance économique. Malgré les récentes réformes sectorielles et réglementaires encourageantes, la RDC se classe 182è sur 190 pays pour la facilité de faire des affaires – conformément au Rapport Doing Business (DB_2016) de la Banque mondiale. L'héritage des échecs gouvernementaux demeure et, pour la plupart du secteur privé, les institutions de l'Etat sont en grande partie prédatrices. Les droits de propriété et l'applicabilité des contrats (l'état de droit) posent de graves limites à l'investissement, en particulier pour les nouveaux investisseurs qui cherchent à entrer sur le marché de la RDC. D'un autre côté, le coût de démarrage d'une entreprise a été considérablement réduit ; il est actuellement de 30% du revenu par habitant (presque la moitié de la moyenne de l'Afrique Subsaharienne, mais 10 fois plus élevé que la moyenne de l'OCDE), etc.

Comme facteurs internes, il y a notamment, les faiblesses des MPME en matière d'élaboration de projets, de montage de dossiers bancables et financiers. L'absence de garanties fiables à offrir aux institutions financières constitue également, pour nombre de MPME, une contrainte majeure dans les difficultés d'accès au financement, une entreprise sur deux en RDC subit au moins un incident de corruption ou est censée donner un cadeau lors d'une rencontre avec un fonctionnaire fiscal, l'analphabétisme financier semble être un problème, même dans les zones urbains, le risque de crédit élevé est principalement dû à l'absence de plan d'affaires et d'historique des flux de trésorerie, ce qui oblige les banques à mettre l'accent sur les actifs et les garanties liquides comme gage et le manque de compétence en gestion des affaires chez les propriétaires d'entreprises a un impact sur la productivité des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) en RDC.

Face à cette situation, la République Démocratique du Congo s'est dotée, en 2016, d'une Stratégie Nationale de Développement des PME. Le PADMPME, qui s'inscrit dans le cadre de cette stratégie, a pour objectif principal d'appuyer le développement des micro, petites et moyennes entreprises.

Le projet cible les MPME des secteurs productifs les plus susceptibles de générer des activités à valeur ajoutée et de créer des emplois pour la population défavorisée, en particulier l'industrie légère, l'agro-transformation et les services (à l'exclusion du commerce en général et des activités d'import-export). Le projet ne couvre pas l'agriculture, l'exploitation forestière et la production animale.

Approuvé le 6 juillet 2018, ce projet sera mis en œuvre pendant une durée de 5 ans. Il est entré en exécution avec l'installation de l'Unité de Coordination Nationale en janvier 2019.

La production de ce rapport de synthèse annuel des activités fait référence au manuel de procédures qui stipule que, à la fin de chaque exercice calendaire, un rapport de synthèse annuel sera produit et analysera les résultats atteints ainsi que les mesures prises et à prendre pour atteindre les résultats du projet de manière efficiente et efficace au cours de la vie du projet. Il analysera également les enjeux et les goulots d'étranglement qui ralentissent sa mise en œuvre. La production du rapport annuel sera faite rapidement pour alimenter les discussions de la première supervision de l'année et la prise de décisions des équipes de la Banque mondiale de mise en œuvre du projet. Le présent rapport constitue le deuxième rapport du Projet après la mise en place de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) et couvre la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Il présente les éléments essentiels de l'avancement dans la mise en œuvre du projet comparativement à la fin de la première année du projet clôturée le 31 décembre 2019, en tenant compte de la date d'opérationnalisation effective de l'Unité de Coordination du Projet.

Les activités du Projet durant la période du rapport ont concerné essentiellement la finalisation de la contractualisation avec les partenaires de mise en œuvre des activités, en termes de marchés stratégiques devant amorcer le lancement technique des activités du projet et le lancement effectif des activités de toutes les composantes et sous composantes du projet.

En sus, l'approche du projet et la nature progressive de ses interventions permettent d'adapter la conception et l'échelle de ces interventions au contexte du pays. La nature des activités et des investissements soutenus reconnait les défis à long terme de la gouvernance et de la corruption. Le projet vise à élargir les possibilités et l'espace à travers lesquels les PME peuvent atténuer les effets de ces obstacles sur leurs croissances.

## 1.2. Composantes du Projet :

**Composante 1 : Soutien aux opportunités entrepreneuriales des jeunes et des femmes**

1.1: Soutien aux femmes entrepreneures
1.2: Subvention aux jeunes entreprises et assistance technique aux jeunes entrepreneurs
1.3: Amélioration de l'environnement des affaires

**Composante 2 : Développement des PME**

2.1. L'amélioration de la croissance et la performance des PME
2.2. Développement des centres des PME

**Composante 3 : Renforcement des capacités et Gestion du Projet**

3.1: Renforcement des capacités des institutions publiques et privées appuyant les entrepreneurs et les MPME.
3.2: Mise en œuvre du projet.

## 1.3. Zone d'intervention et cible du projet

Le Projet PADMPME a pour objectif de promouvoir le développement des MPME, formelles et informelles. Ce projet est géographiquement déployé dans certaines zones urbaines en RDC, notamment : (a) Matadi dans la province du Kongo Central, (b) Lubumbashi dans le Haut-Katanga, (c) Goma au Nord-Kivu et (d) Kinshasa. Ces villes sont ciblées en raison du soutien affirmé de leurs gouvernements provinciaux, de la disponibilité des infrastructures, de l'existence d'un tissu de MPME et de grandes entreprises industrielles offrant des possibilités de création de la chaîne de valeur.

Il cible les MPME œuvrant dans les secteurs productifs qui ont le plus de potentiel pour générer des activités à valeur ajoutée et l'emploi pour les groupes défavorisés de la population, en particulier l'industrie légère, l'agro-industrie et les services (à l'exclusion du commerce et des activités d'import-export). Le projet ne couvre pas l'agriculture, la foresterie, l'exploitation et la production de bétail.

## 1.4. Tableau n° 1 : Synthèse des résultats clés du projet

| Rubrique | Description | Résultats attendus |
|---|---|---|
| Objectif de développement du Projet. | L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est de soutenir la croissance des MPME et d'accroître les possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes dans zones ciblées. | • 40 % d'augmentation de revenu moyen des MPME bénéficiaires. |
| | | • 9.000 emplois équivalents à temps plein créés parmi les MPEME bénéficiaires. |
| | | • 4.000 nouvelles entreprises créées par les bénéficiaires ciblés (dont les femmes et les jeunes entrepreneurs). |

## 1.5. Orientation stratégique du projet

Pour assurer une mise en œuvre efficace du Projet, la Coordination Nationale s'est dotée d'une stratégie globale de mise en œuvre. Partant des orientations de la stratégie globale de mise en œuvre du projet et tout en tenant compte de l'évaluation du PTBA 2019, les objectifs spécifiques pour l'exercice 2020 sont résumés dans le tableau suivant :

**Tableau n°2 : Orientations Stratégiques**

| # | Orientations stratégiques par objectifs opérationnels | Objectif financier |
|---|---|---|
| 1 | Achever les activités financées par l'avance préparatoire (PPA) qui se clôture au 24 janvier 2020, et clôturer le processus de passation des marchés pour les quatre marchés stratégiques ; | Engager au moins 25 millions de dollars et atteindre un taux de décaissement effectif de ces engagements de 80% au moins au cours de l'exercice 2020. |
| 2 | Lancer effectivement les activités de la composante 1 en commençant par la mise en place de la Formation en Initiative personnelle et la formation STEP ; | |
| 3 | Lancer effectivement la mise en œuvre des activités des composantes 1.3 et 2 et continuer les activités de la composante 3. | |

# II. EXECUTION DU PROJET ET PRODUITS REALISES

La présente section porte sur les activités réalisées par objectif opérationnel du PTBA 2020.

## II.1. COMPOSANTE 1 : SOUTIEN AUX OPPORTUNITES ENTREPRENEURIALES

### 2.1.1 : Soutien aux femmes entrepreneurs

Les activités dédiées à cette sous-composante ont pour objectif d'appuyer les femmes entrepreneurs au moyen de subventions en nature et d'une assistance technique à plus long terme. Elle soutient les femmes qui travaillent à leur compte, les entrepreneures de subsistance et celles qui dirigent des entreprises à domicile ou familiales, par le biais de l'assistance technique et du financement de plans d'affaires simplifiés. Durant la période sous revue, les activités suivantes ont été réalisées pour la mise en œuvre efficace de cette sous composante, à titre d'exemples nous pouvons cités :

**A. Recrutement d'un consultant (firme) chargé de la mise en œuvre du soutien aux femmes entrepreneurs :**

Au cours de l'année 2020, le consultant/firme (I&F Entreprenariat), était retenu au cours des évaluations des offres techniques réalisées au premier semestre de l'année et, le consultant a été invité aux séances de négociation. Les séances de négociations de contrat se sont tenues les 09 au 25 et 26 mai 2020 à Kinshasa. Le procès-verbal a été dressé ainsi que le draft du contrat soumis à l'IDA le 27 mai 2020 pour avis de non objection. Après plusieurs tractations, l'IDA a annulé le marché de consultant I&F entreprenariat pour des raisons liées à l'analyse de la proposition technique jugé non conforme et a retiré l'avis de non objection qui y était accordé.

**B. Recrutement d'un consultant (firme) chargé de l'identification et enregistrement des femmes micro-entrepreneures devant participer à la formation en initiative personnelle :**

L'identification et enregistrement des femmes micro-entrepreneures a été fait par la firme Kivu Entrepreneur. L'objectif de cette mission était de procéder à l'enregistrement électronique des femmes micro-entrepreneures œuvrant dans les villes de Goma et de Lubumbashi en vue de constituer une base des données permettant de tirer des échantillons pour la collecte de données de base. Les opérations d'identification et d'enregistrement des femmes micro-entrepreneures ont été lancée en août 2020 dans la ville de Goma par une formation des 89 agents encodeurs et superviseurs pour procéder à ces opérations d'enregistrement et identification des femmes entrepreneures dans les deux villes. Ces opérations ont permis l'enregistrement de 17.000 femmes micro-entrepreneurs dont 8500 femmes dans la ville de Goma et 8500 femmes dans la ville de Lubumbashi. L'opération d'enregistrement des femmes micro-entrepreneures a été précédée par une campagne de sensibilisation ayant mobilisée plusieurs acteurs sociaux parmi lesquels les leaders d'opinions, les artistes comédiens, etc.

*Formation des encodeurs et vérificateurs et l'enregistrement des femmes micro-entrepreneures dans la ville de Goma.*

En effet, après traitement, analyse et apurement des données, 4075 femmes ont été retenues et ont répondu aux critères fixés à cet effet. La répartition par ville se présente comme suit : 1950 femmes entrepreneures éligibles dans la ville de Goma et 2125 femmes entrepreneures éligibles dans la ville de Lubumbashi, comme l'indique la figure suivante :

***Figure 1 :*** *Nombre de femmes entrepreneures enregistrées et ayant répondu aux critères du projet au 31 décembre 2020.*

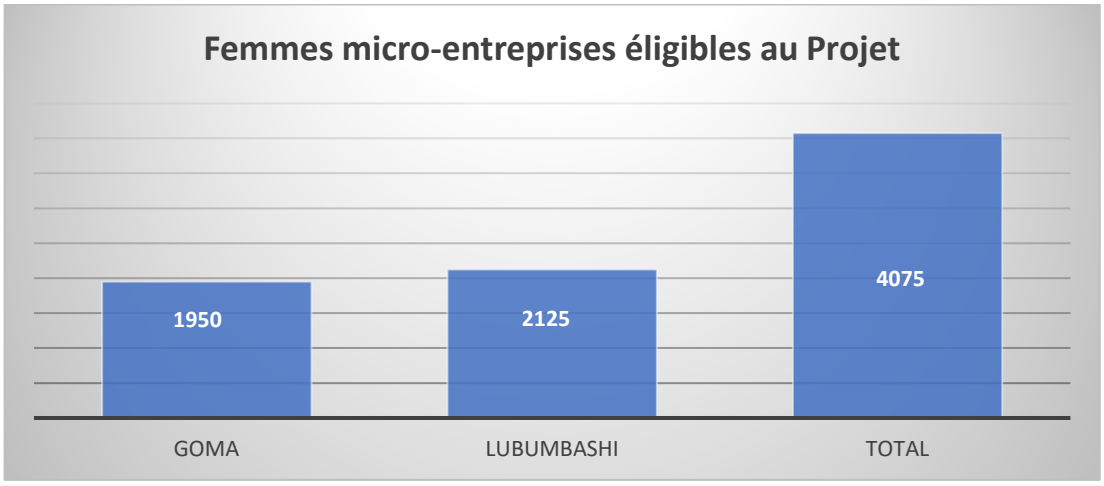


.

Pour y parvenir à ces résultats, une équipe pluridisciplinaire composée d'experts de l'UCP, du cabinet MOVE, de GIL et de LAR a été mise en place pour la coordination des activités.

Après la formation des formateurs/formatrices, le processus a été clôturé par l'organisation technique de la loterie publique par site d'enregistrement pour la sélection aléatoire des 3600 femmes micro-entrepreneures éligibles qui ont été répartie en trois variantes retenues à savoir : (i) FIP Seule (1200 femmes), (ii) FIP+ Partenaires (1200 femmes) et (iii) Groupe de Contrôle (1200 femmes). La réalisation de cette activité a été un préalable au lancement de la formation proprement dite au profit des femmes micro entrepreneures retenues dans les villes de Lubumbashi et de Goma.

*[Entretien avec Mme CIBALOZA, une bénéficiaire de la FIP habitant la ville de Goma.]*

*« Au début de la campagne de sensibilisation à l'enregistrement des femmes, je ne croyais pas que je pouvais être retenue sur la liste au vu de l'engouement et de ce qui se racontait autour de ce projet. Lors de l'affichage des listes des femmes éligibles retenues dans les différents points d'enregistrement, mes amies sont venues m'annoncer que mon nom était affiché repris comme bénéficiaire. Quelques semaines après, j'ai reçu un appel d'un agent enquêteur qui me demandait s'il pouvait venir nous entretenir, mon mari et moi, sur le projet. J'ai expliqué à mon mari, qui a accepté et fixé rendez-vous avec ce monsieur un dimanche, à la maison. Le Monsieur (Enquêteur) est arrivé et on a commencé à échanger avec lui en nous posant plusieurs questions. Quelques jours plus trad, on m'appellera pour venir participer à la loterie afin de choisir mon statut. Je suis*

*contente du fait que j'ai été tirée dans la FIP+ mon mari ; c'est dire que nous allons suivre la formation avec lui. Nous attendons la suite, car nous avons longtemps attendu de ce projet. Je demande aux responsables de ce projet, d'accélérer avec le processus de financement et de formation afin de nous permettre d'augmenter notre chiffre d'affaires ».*

## C. Organisation de l'enquête de base de l'évaluation d'impact de la FIP

Durant la même période, il a été organisé le recrutement d'un bureau d'études pour la collecte des données dans le cadre de l'évaluation d'impact de la formation en initiative personnelle au profit des femmes micro-entrepreneures œuvrant dans les villes de Goma et de Lubumbashi. Le Cabinet CERDI-BAS a été recruté dans le respect des procédures de passation des marchés de l'IDA. Ce cabinet a procédé à la réalisation de l'enquête de base auprès d'un échantillon de 3600 femmes micro-entrepreneures, échantillon tiré sur les 4075 femmes éligibles.

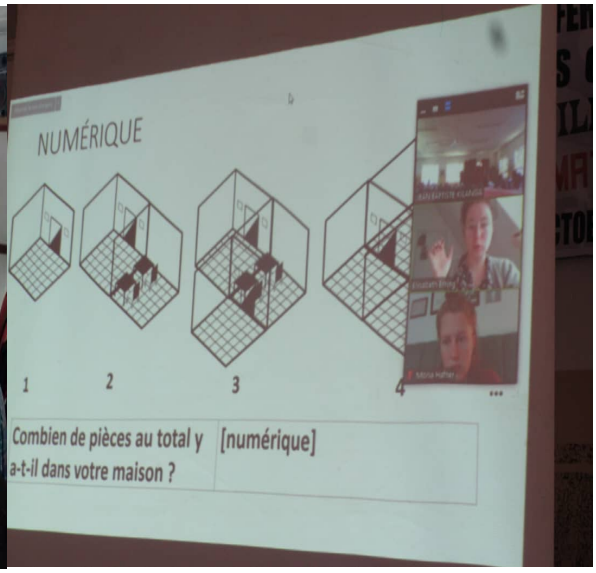


Après la formation des enquêteurs/enquêtrices, 1800 enquêtes planifiées pour toute la durée de la mission dans la ville de Goma ont été réalisées. Tous les cas de report en raison des problèmes sociaux ou d'autres urgences professionnelles ont été récupérés ou carrément remplacés. Le taux de réalisation était donc, de 100%. Au total 193 back cheks ont été réalisés soit un taux de 107% par rapport aux prévisions. En ce qui concerne la ville de Lubumbashi, sur les 1800 enquêtes prévues, 1804 femmes entrepreneures ont été enquêtées soit un taux de réalisation de 100,22%. Plusieurs cas de report ont été récupérés. Dans cette ville, 106 back checks et 133 spots checks ont été réalisés depuis le début de la collecte des données.

## D. Organisation de la formation des formateurs en FIP dans les villes de Goma et Lubumbashi

Les négociations ont été conclu avec le cabinet MOVE et le contrat était signé, les activités préparatoires ont été organisées dans les villes de Goma et de Lubumbashi à savoir : (i) organisation de session de sensibilisation sur la FIP avec les parties prenantes, (ii)

organisation des focus groupes avec les femmes micro-entrepreneures pour obtenir plus d'éléments déterminants de la FIP et (iii) formation des formateurs dans les deux villes concernées par cette activité. Au 31 décembre 2020, 35 personnes ont été formées et certifiées comme formateurs/formatrices par le cabinet MOVE dans les deux villes concernées par l'activité à savoir : Goma et à Lubumbashi.

*Remise des certificats aux formateurs/formatrices en FIP à Goma.*

*Remise des certificats aux formateurs/formatrices de Lubumbashi.*

### 2.1.2 : Subventions de démarrage et Assistance Technique aux jeunes entrepreneurs.

Cette sous-composante a pour objectif de renforcer les capacités entrepreneuriales des jeunes et à constituer une réserve de nouvelle entreprise afin d'élargir le basin des MPME locales. Il financera des formations et des subventions en espèces pour les jeunes entrepreneurs (de 18 à 35 ans) ayant des idées d'affaires dans les secteurs productifs ciblés qui ne nécessitent pas d'investissements substantiels. Les entreprises en démarrage et les MPME existantes ayant deux ans d'activité, officielles ou non, pourront présenter une demande. Pour recevoir un financement, les entreprises devront être enregistrées, ce qui constituera un incitatif à la formation. Pour ce faire, deux activités phares sont prévues pour être réalisées dans cette sous composante à savoir :

- Compétitions des plans d'affaires pour les jeunes entrepreneurs ;
- Formation STEP (Formation psychologique au profit des jeunes entrepreneurs)

#### A. Compétition des Plans d'affaires (COPA Jeunes)

A la suite de l'ANO obtenu au mois de janvier 2020, le Consortium Deloitte – I&F Entrepreneuriat – Kivu Entrepreneur a été notifié et invité aux négociations qui se sont déroulées de février à mai 2020. Les aspects techniques concernant la méthodologie et l'approche terrain, le tableau de performance prenant en compte les indicateurs de la sous-composante, le calendrier de paiement et de remise des livrables, ont été intégrés dans le contrat qui a obtenu l'ANO de la Banque Mondiale au mois de juin, la signature du contrat étant intervenue en date du 29 juin 2020. La signature dudit contrat a ouvert la voie au premier entretien de prise de contact et à la tenue des réunions de cadrage préalables à la mission.

La pandémie à CORONAVIRUS (COVID-19), a occasionné un changement de stratégies de mise en œuvre des activités de cette sous composante. De commun accord avec la Banque mondiale, le Consortium DELOITTE et l'UCP, l'option a été levée d'accélérer les préparatifs de COPA pour les PME établies d'autant plus que, le confinement et les mesures arrêtées pour combattre le COVID-19 ont eu des chocs endogènes et exogènes sur l'économie du pays, avant de revenir sur les préparatifs de COPA jeunes.

Toutes fois, une série d'activités ont été organisées avec le Consultant/Firme. Au 31 décembre 2020, le consortium a produit plusieurs outils de travail en rapport avec les COPA pour les jeunes entrepreneurs. Parmi les outils produits nous pouvons cités entre autres : (i) la fiche sur les critères d'éligibilités, (ii) la fiche sur les critères de sélection, (iii) les termes des références pour la compétition des plans d'affaires, et (iv) la plateforme digitale pour la réception des candidatures des jeunes entrepreneurs. La soumission des candidatures des jeunes entrepreneurs est programmée au premier trimestre 2021.

#### B. Formation STEP au profit des jeunes entrepreneurs.

La formation STEP, est le type de formation psychologique en entrepreneuriat pour les jeunes étudiants entrepreneurs. Cette variante de formation a été confiée au Cabinet MOVE pour plus de 1600 jeunes entrepreneurs œuvrant dans la zone du projet à savoir : Kinshasa, Matadi, Lubumbashi et Goma.

Au 31 décembre 2020, un Plan opérationnel a été produit par le partenaire et validé par l'UCP. Aussi, les activités préparatoires à la formation ont été organisées dans les quatre zones du Projet.

### 2.1.3: Amélioration de l'environnement des affaires

**A. Recrutement d'un consultant (firme) chargé de la mise en œuvre de la réforme et la dissémination des textes de lois en faveur des femmes :**

Ce marché, conclu par entente directe (SD) a été confié à l'agence spécialisée des Nations Unies « ONU Femmes », étant donné que le processus initial a été déclaré infructueux. A la suite de l'approbation de la justification de l'entente directe par l'IDA, l'UCP a, en date du 06 avril 2020 transmis la Demande de Propositions au consultant identifié à savoir l'agence ONU Femmes. Dans cette optique, le premier tour des négociations pour la mission en exergue, s'est tenue le 29 mai 2020 à Kinshasa via VC, entre les délégués du Client et ceux de l'ONU-Femmes en raison du contexte sanitaire lié à la pandémie de la Covid 19. Ces négociations se sont poursuivies par échanges de courriers électroniques et séances de travail jusqu'au 15 juin 2020. Le 16 juin 2020, il s'est tenu une nouvelle conférence par VC pour la prise en compte des réponses du Consultant aux commentaires du Client sur les propositions technique et financière. Les discussions se sont poursuivies au siège de ces deux organisations entre les équipes de la Banque mondiale et celles de l'ONU Femmes pour déterminer le formulaire type de contrat à utiliser par l'UCP pour contractualiser avec ONU Femmes.

Au deuxième semestre 2020, le modèle de contrat a été validé par l'IDA et les réunions de cadrage des activités et de cadre de résultats ont été organisées pour préparer la signature du contrat prévue au premier trimestre 2021.

La période sous revue a connu également la réalisation de trois grandes activités programmées dans cette sous composante, notamment :

1. La réalisation de l'étude sur la cartographie des fournisseurs de services pour les survivantes de violences basées sur le genre, évaluation de qualité de services et consultations communautaires dans les villes de Matadi et Lubumbashi dont les objectifs principaux consistaient à évaluer les risques potentiels de VGB dans les différentes zones d´intervention, en particulier les risques VBG, y compris d'exploitation et d'abus sexuels (EES) que le projet peut exacerber et à Cartographier et évaluer les fournisseurs de services de VBG disponibles dans les zones d´intervention du projet.
2. Le recrutement de l'ONG chargée de la mise en œuvre des activités de prévention et réponse aux violences basées sur le genre (VSBG) dans les villes de Matadi et Lubumbashi. L'objectif principal de la mission est de prévenir ou mettre en place des mesures de prévention et d´atténuation des risques des VSBG et de fournir les services de base aux survivantes dans les zones d'intervention du projet PADMPME.
3. L'élaboration des TDR pour le recrutement des firmes de mise en œuvre pour le soutien aux femmes entrepreneures.

La mission consiste à renforcer les capacités des bénéficiaires visées, spécifiquement les femmes qui travaillent de manière autonome, les entrepreneures de substance et celles qui dirigent des entreprises à domicile ou familiales, dans la préparation des plans d'affaires simplifiés et dans la gestion de leurs micros entreprises. Cette activé permettra de mettre en œuvre la sous-composante 1.1 et permettra également aux bénéficiaires éligibles de postuler pour les subventions en nature.

**B. Recrutement d'un consultant (firme) chargé de l'assistance technique pour la mise en œuvre de la réforme du cadre juridique des investissements du secteur privé et des petites et moyennes entreprises :**

L'objectif de la phase 2 de la mission du consultant CARAPACES consistait à élaborer une stratégie de réformes pour l'amélioration de l'environnement des affaires, le piloter et d'en assurer le suivi de la mise en œuvre notamment en appuyant les parties prenantes concernées dans l'élaboration des textes juridiques idoines. En date du 06 mars 2020, la Demande de Propositions a été envoyée au Consultant identifié. Ce dernier a transmis ses propositions technique et financière le 05 mai 2020. Après la validation du rapport d'évaluation des propositions par la commission des marchés en date du 15 mai 2020, une invitation aux négociations de contrat datant du 9 juin 2020 a été envoyée au Consultant CARAPACES. Les documents contractuels ont été envoyés à la Banque mondiale pour revue.

Mais, ce marché a, par la suite, été annulé en d'ouvrir le marché à la concurrence.

Sur cette sous-composante, les marchés suivants ont finalement été retenus, avec les résultats ci-après :

1. L'élaboration du cadre juridique des PME : le marché a été éclaté en deux volets, à savoir, d'abord l'identification des réformes prioritaires qui soient structurelles, ensuite la mise en œuvre des réformes prioritaires identifiées. Ces deux nouveaux marchés ont été créés ;
2. La promotion du dialogue public privé, du droit OHADA (statut d'entreprenant et société coopérative) et opérationnalisation des centres d'arbitrage et des autres mécanismes alternatifs de règlement de différends ;
3. Le renforcement du cadre institutionnel des PME (transformation de la Direction d'appui au secteur privé en Direction de la Classe moyenne et restructuration de l'OPEC) : le marché a été créé et les termes de référence postés ;
4. Le renforcement du cadre juridique des PME (élaboration d'un avant-projet de Loi sur l'Entrepreneuriat et d'un avant-projet de code de l'Artisanat) ; et
5. La mise en œuvre de solutions informatiques pour la gestion du permis de construire : ce marché, d'abord piloté par la CFEF dans le cadre du PDPC a, avec l'accord de l'IDA, été repris par le PADMPME. Dans ce cadre, sur approbation de l'IDA, les progrès suivants ont été atteints :

- ✓ La validation du logiciel de gestion du permis de construire le 19 août 2020 ;
- ✓ La formation des parties prenantes ;
- ✓ La signature, en date du 11 septembre 2020, d'un avenant entre la CFEF, la firme Hologramme et le PADMPME en vue du transfert au PADMPME des activités résiduelles non exécutées dans le cadre du PDPC.
- ✓ La poursuite des opérations d déploiement des équipements sur les sites identifiés.

## II.2. COMPOSANTE 2 : DEVELOPPEMENT DES PME

### 2.2.1: Amélioration de la croissance et performance des PME

L'UCP a obtenu de l'IDA l'ANO au mois de janvier 2020 et le recrutement du Consortium Deloitte – I&F Entrepreneuriat – Kivu Entrepreneur était notifié (fait) et invité aux négociations qui se sont déroulées de février à mai 2020. Ensuite, l'intégration des aspects techniques concernant la méthodologie et l'approche du terrain, le tableau de performance prenant en compte les indicateurs de la sous-composante, le calendrier de paiement et de remise des livrables, ont été insérés dans le contrat qui a obtenu l'ANO de la Banque Mondiale au mois de juin et la signature du contrat est intervenue en date du 29 juin 2020. La signature du contrat a ouvert la voie au premier entretien de prise de contact.

Au 31 décembre 2020, plusieurs activités ont été menées par le Consortium DELOITTE & Consort à savoir notamment : (i) élaborations des différents manuels et outils de travail, définition des critères d'éligibilité et de sélection des PME établies, organisation des plusieurs séances de sensibilisation des parties prenantes pour la validation des critères, la mise en place d'une plateforme digitale devant recevoir les candidatures des PME établies, le lancement officiel de Compétition des plans d'affaires (COPA).

Les activités suivantes ont été réalisées au cours du deuxième semestre de l'année :

- Lancement de la campagne de communication et de sensibilisation ;
- Elaboration des supports de formations au profit des PME lauréates ;
- Réunions et webinars d'information et de formation ;
- Ateliers d'orientation, d'information et d'assistances aux candidats,
- Mobilisation des évaluateurs et membres du jurys, présélection sur base de critères d'éligibilité, analyse des candidatures et sélection des lauréats.

Les séances d'orientations et d'information des candidats ont été organisées à travers les quatre villes du projet. Au cours de ses séances les explications ont été fournies sur la manière d'élaborer les plans d'affaires, comment élaborer les états financiers et comment soumettre sa candidature sur la plateforme digitale dédiée à cet effet.

En outre, les séances sur la présentation et la validation des critères d'éligibilité et de sélection des candidats ont été organisées au profit des partenaires prenantes lors de session d'orientation.

*Séances de présentation des critères d'éligibilités avec les parties prenantes de la ville Goma.*

Au 31 décembre 2020, la situation des soumissions des plans d'affaires par les PME établies se présente comme suit. Du 15 octobre au 15 décembre 2020, 2500 PME touchées par la campagne de sensibilisation. 1933 candidatures ont été déposées sur la plateforme digitale dédiée à cet effet. Seulement, 1040 candidatures valides finalisées. Sur les 1040 valides, 610 (soit 59%) des PME ont été déclarées éligibles remplissant les critères d'éligibilité. De 610 PME éligibles, 436 ont été confirmées comme lauréats et 174 éliminées sur la base des vérifications et de l'analyse technique comme le montre la figure ci-dessus :

## Cohorte 1 – PME Etablies : Synthèse de l'évaluation technique

*Parmi les 610 candidatures éligibles, 436 lauréats*

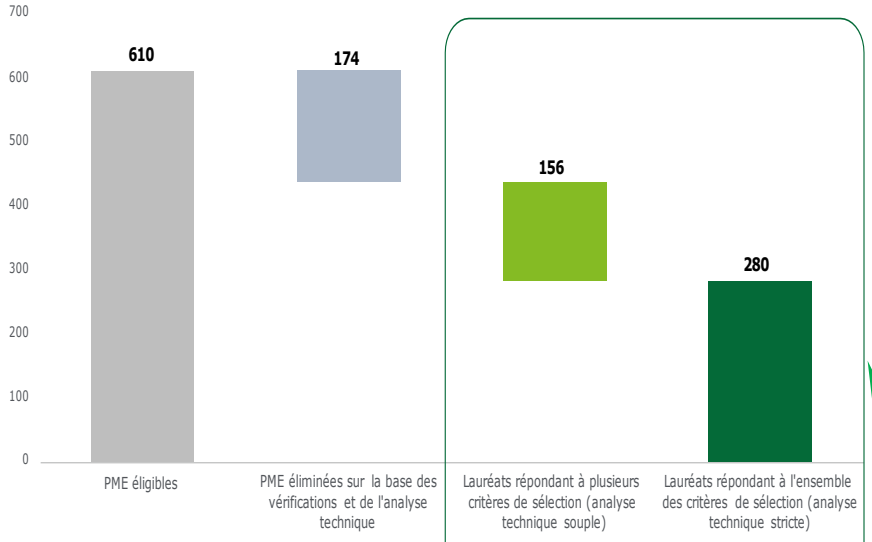


**436**

**Lauréats confirmés**

- Dont 280 lauréats répondant à l'ensemble des critères de sélection prédéfinis ;
- Dont 156 lauréats complémentaires sur la base d'une évaluation plus souple suite aux relances effectuées pour le repêchage

**174**

**PME éliminées**

- PME ne présentant pas d'éléments financiers exploitables
- PME n'étant pas finalement dans les critères d'éligibilité (secteur, taille)
- Doutes sur l'existence de la PME et la crédibilité de l'entrepreneur
- PME présentant des incohérences majeures dans le BP et le projet soumis (utilisation de la subvention, etc.)

© 2021. Document Confidentiel



## Tableau de bord : Caractéristiques générales des lauréats

*Parmi les 610 candidatures éligibles, 436 lauréats*

Une forte présence des femmes parmi les lauréats

Une majorité de petites entreprises

Une répartition cohérente entre les villes

Une répartition équilibrée entre les secteurs

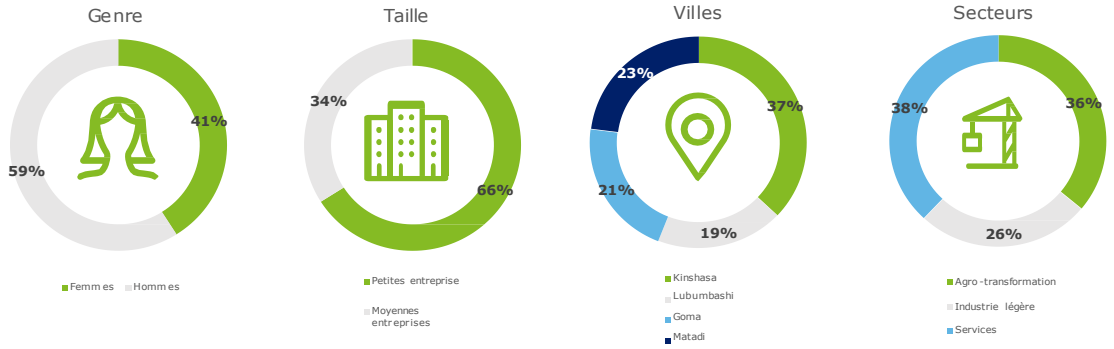


© 2021. Document Confidentiel

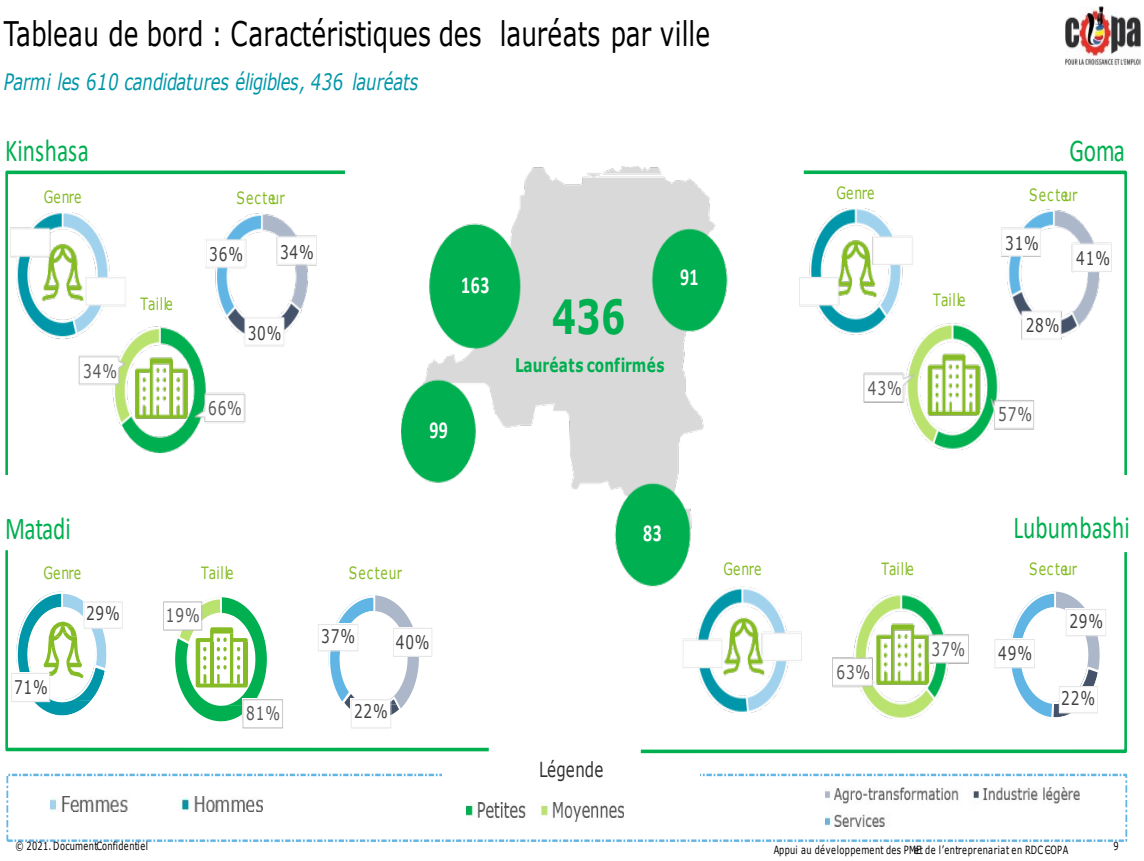


Concernant de secteurs d'intervention, la situation se présente comme suit : (i) secteur d'agro-transformation (36%), l'industrie légère (26%) et les services à valeur ajoutée (38%). En ce qui concerne le genre, 59% des PME retenues appartiennent aux hommes, et 41% aux femmes, toutes villes confondues.

*Témoignage : Entretien avec un bénéficiaire de COPA à Goma.*

*« Je me nomme MUHINDO KASOLE Alphonse, propriétaire de la Charcuterie Moderne de Kivu (CHAMOKI), je suis très ravi de l'évolution du processus de COPA au Nord Kivu. En octobre 2019, j'avais reçu dans mon bureau de travail, une délégation de PADMPME venant de Kinshasa, qui m'avait parlé du projet et de ses avantages. Je n'y croyais pas au vu de tout ce qui se passe en RDC. En août 2020, j'ai été convié à participer à une séance de validation des critères d'éligibilité et d'information sur le processus de COPA par Kivu Entrepreneurs. En novembre 2020, j'ai été invité à soumettre mon plan d'affaires et autres documents de mon entreprise. Aujourd'hui, je suis proclamé lauréat pour recevoir une subvention. Je comprends maintenant que, le projet est une réalité. En outre, le processus de COPA m'as permis de me mettre à jour et de mettre de l'ordre dans mon entreprise sur le plan de gestion administrative et financière. »*

### 2.2.2 : Développement des centres des PME

Cette sous-composante vise à soutenir des PME intervenant sur la chaine d'approvisionnement grâce à des accords de collaboration avec les grandes entreprises à l'aide du modèle des centres des PME auxiliaires.

Pour assurer l'implémentation de cette sous-composante, l'UCP a recruté le consultant, consortium KPMG-ESP-I&F entreprenariat. Le consortium a signé depuis le mois d'Octobre 2020, un contrat de consultant pour prestation de services à rémunération forfaitaire pour la mise en œuvre des centres des petites et moyennes entreprise dans les sites de Kinshasa, Goma, Lubumbashi et Matadi.

A travers ce contrat signé au 4ème trimestre 2020, le consultant a réalisé le cadrage de la mission, une étude est lancée sur l'identification des regroupements potentiels et existants des PME dans les 4 villes du projet devant aboutir à l'élaboration d'une cartographie détaillée fin janvier 2021. Il est prévu que les premiers livrables soient produits en novembre 2020 ; mais le consortium a pris du retard du fait de la pandémie du covid-19 qui a affecté une bonne partie de ses experts clés.

## II.3. COMPOSANTE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITES & GESTION

### 2.3.1 : Renforcement des capacités des institutions publiques & privées

Cette sous composante a pour objectif de renforcer les capacités des prestataires publics et privés chargés de l'assistance technique et des services de développement des entreprises.

Depuis le mois de septembre 2020, le contrat du consultant chargé de l'appui à la création des marchés des services de développement des entreprises et des petites et moyennes entreprises dans les sites de Kinshasa, Goma, Lubumbashi et Matadi, a été signé entre l'UCP et le consortium IBF-JPCFC-CC.

De ce fait trois activités ont été réalisées ; il s'agit du cadrage de la mission, de l'implantation, identification des parties prenante et présentation du projet auprès des groupes cibles.

Par contre, au cours du mois de novembre 2020, deux grandes activités ont été assignées au consultant à savoir : (i) définition du cadre d'analyse du marché et (ii) préparation du plan de mise en œuvre de l'étude de marché doivent être mise en œuvre par le consortium.

Notons que le livrable sur l'étude des marchés des SDE est exigé selon les clauses du contrat signé avec l'UCP au mois de mai-juin 2020.

### 2.3.2 : Mise en œuvre du Projet, Suivi & Evaluation

Le but de cette sous composante est d'assurer la gestion administrative et financière du projet, la coordination, la communication, le suivi-évaluation (S&E) ainsi que les sauvegardes environnementales et sociales.

#### 2.3.2.1. Gestion administrative et financière :

Cette sous-composante financera les activités relatives à la gestion du projet, la coordination, la communication et le suivi-évaluation. Le projet sera géré au quotidien par une Unité Coordination du Projet (UCP) basée à Kinshasa.

### A. Structure organisationnelle et administrative

Sur le plan administratif, l'Unité de Coordination du Projet, composée de 8 personnels clés dont 1 Coordonnateur National et 7 Experts, est entrée en fonction le 29 janvier 2019. Au cours de la période sous revue, il y a eu le recrutement du personnel cadre ainsi que le personnel d'Appui minimum pour compléter les effectifs requis afin de poursuivre la mise en œuvre du projet. Ce recrutement a été fait sur base concurrentielle et ce, conformément aux Directives de la Banque mondiale en matière de « sélection et emploi de consultants par les emprunteurs dans le cadre de prêts et dons de l'IDA ».

Le personnel cadre est passé de 8 personnes en 2019 à 17 personnes à fin 2020. Il s'agit de :

1. Coordonnateur National ;
2. Responsable Administratif et Financier ;
3. Auditeur Interne ;
4. Spécialiste en passation des marchés ;
5. Spécialiste en Sauvegarde Environnementale et Sociale ;
6. Spécialiste en Suivi et Evaluation ;
7. Spécialiste en Communication ;
8. Expert en Genre et Inclusion Sociale ;
9. Spécialiste en PME
10. Chargé de Passation des Marchés
11. Comptable.
12. Trésorier
13. Assistante du Coordonnateur National
14. Expert Juriste
15. Chef d'Antenne Provinciale de Matadi
16. Chef d'Antenne Provinciale de Goma
17. Chef d'Antenne Provinciale de Lubumbashi

Le personnel d'appui est constitué de personnes suivantes :
1. Secrétaire Administratif ;
2. Assistant en Passation de Marchés
3. Assistant en Informatique
4. Logisticienne
5. Assistant Administratif de Goma
6. Assistant Administratif de Matadi
7. Réceptionniste
8. 2 Chauffeur coursiers.

Au 31/12/2020, l'effectif de PADMPME est constitué de dix-sept (17) Experts/Cadres de Collaboration et de neuf (9) personnes d'appui comme le montre le tableau ci-dessous :

*Tableau n°3 : Mouvement du Personnel*

| CATEGORIES | EFFECTIF AU 31/12/2019 | MOUVEMENT AU COURS DE LA PERIODE | | EFFECTIF AU 31/12/2020 | GENRE | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | ENTREES | SORTIES | | Hommes | Femmes |
| PERSONNEL CADRE | 14 | 6 | 1 | 17 | 13 | 4 |
| PERSONNEL APPUI | 5 | 4 | 0 | 9 | 5 | 4 |
| **TOTAL** | **19** | **10** | **1** | **26** | **18** | **8** |

Il sied à rappeler que, sur un effectif de 26 agents de l'unité de coordination du Projet, 8 staffs sont des femmes et 18 sont des hommes, le ratio est de 44%. Le respect de la parité homme/femme est proche de la réalité.

## B. Renforcement des capacités du Personnel

Dans le contexte du développement international, les capacités renvoient à « l'aptitude des individus, des organisations et de la collectivité dans son ensemble à gérer leurs affaires avec succès ». Le renforcement des capacités a trait aux « processus par lesquels les individus, les organisations et la collectivité dans son ensemble libèrent, créent, renforcent, adaptent et préservent les capacités au fil du temps ». En effet, visant toujours l'excellence, l'UCP du PADMPME met la formation de son personnel au centre de sa politique de gestion des Ressources Humaines. Au cours de la période sous revue, aucune autre formation n'a été assuré au profit du personnel de PADMPME ormis la poursuite de la mise en pratique de la formation en Leadership et Approche à resultats rapides qui ont été assurées par deux consultants internationaux.

## C. Ventilation des réunions hebdomadaire des services

**Graphique n°3 : Ventilation des réunions de service pour le suivi des activités du Projet**

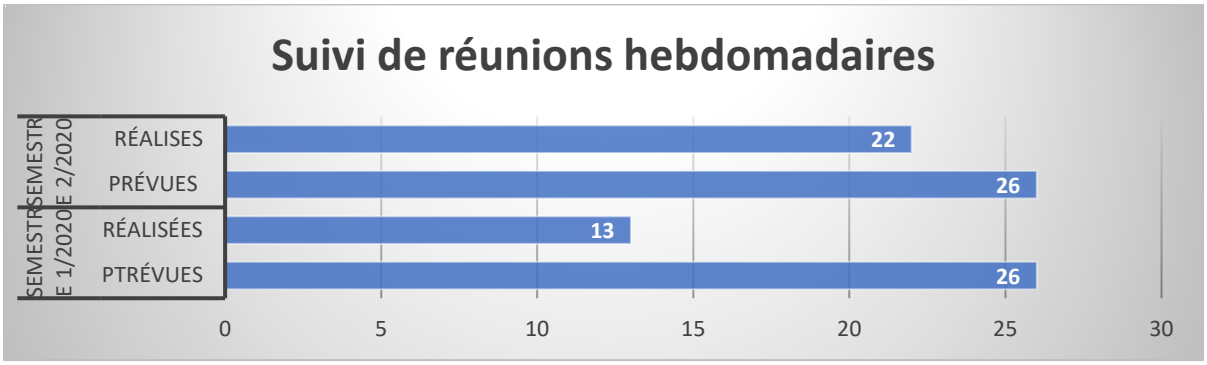

La tenue régulière des réunions des services avec les staffs du projet est un indicateur d'une gestion et coordination efficace des activités du Projet. Au cours du premier semestre, 13 réunions de services ont été organisées sur 26 réunions prévisibles soit 50 % de réalisation. Au cours du second semestre, 22 réunions ont été organisées sur 26 prévues soit 86% de réalisation. Au total 35/52 soit 67% des réunions organisées à fin 2020. La performance réalisée au second semestre est consécutive à la reprise normale des activités après 5 mois de confinement pour lutter contre la COVID-19.

## D. Gestion Financière du Projet

Durant la période sous revue, les ressources mobilisées sont de l'ordre de 4 707 440,71 USD (Dollars américains quatre million sept cent sept mille quatre cent quarante et soixante-onze centimes), détaillées comme suit :

**Tableau n°4 : Décaissement au cours de la période**

| DONNEES DU DECAISSEMENT | | |
|---|---|---|
| N° DRF/DPD | DATE VALEUR | MONTANT ($ EU) |
| 001 | 02/04/2020 | 186 195,68 |
| 002 | 20/04/2020 | 642 502,13 |
| 003 | 10/07/2020 | 331 962,86 |
| 004 | 29/07/2020 | 140 054,33 |
| 005 | 21/08/2020 | 191 748,22 |
| 006 | 21/09/2020 | 201 072,06 |
| 007 | 08/10/2020 | 1 189 414,34 |
| 008 | 19/11/2020 | 363 952,23 |
| 009 | 04/12/2020 | 1 460 538,86 |
| **TOTAL** | | **4 707 440,71** |

**Tableau n°5 : Dépenses par catégorie**

| N° de la catégorie | Intitulé de la catégorie | Montant du Crédit Alloué en USD | Montant décaissé en USD | Montant disponible en USD | %décaiss. |
|---|---|---|---|---|---|
| (0) | *Avance initiale* | - | 6 500 000,00 | 6 500 000,00 | 0,00% |
| (1) | *Biens, travaux, services autres que de conseil, services conseil pour le Projet et Coûts d'Exploitation (autres que sous* | 48 102 650,00 | 4 707 440,71 | 43 395 209,29 | 9,79% |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | *les Catégories (2) et (3))* | | | | |
| (2) | *Subventions en nature* | 7 500 000,00 | - | 7 500 000,00 | 0,00% |
| (3) | *Subvention en Espèce* | 10 000 000,00 | - | 10 000 000,00 | 0,00% |
| (4) | *Subvention de Contrepartie* | 32 500 000,00 | - | 32 500 000,00 | 0,00% |
| (5) | *Remboursement de l'Avance de Préparation* | 1 897 350,00 | 1 535 851,62 | 361 498,38 | 80,95% |
| | | **100 000 000,00** | **12 743 292,33** | **87 256 707,67** | **12,74%** |

**Graphique n° 4 : Décaissement du crédit total**

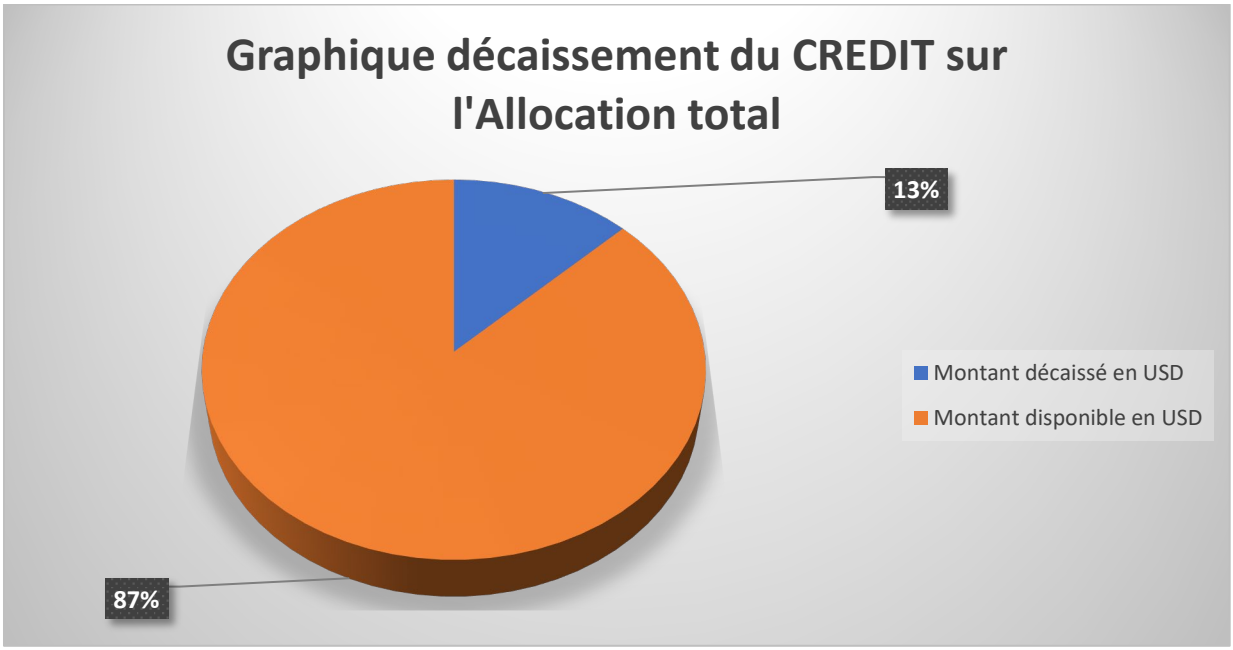

**Tableau n°6 : Réalisation du PTBA 2020 au 31 décembre 2020**

| N° de la sous-composante | Intitulé de la sous-composante | Montant du PTBA Alloué en USD | Montant réalisé en USD | Montant disponible en USD | %réalisation |
|---|---|---|---|---|---|
| (11) | *Appui aux femmes entrepreneures* | 830 020,00 | 505 597,13 | 324 422,87 | 60,91% |
| (12) | *Subvention de démarrage et AT pour les jeunes entrepreneurs* | 209 000,00 | 93 352,00 | 115 648,00 | 44,67% |
| (13) | *Amélioration de l'environnement des affaires* | 15 100,00 | 14 970,00 | 130,00 | 99,14% |
| (21) | *Améliorer la croissance et la performance des PME* | 900 000,00 | 781 042,80 | 118 957,20 | 86,78% |
| (22) | *Développement des Centres de PME auxiliaires* | 750 000,00 | 205 331,60 | 544 668,40 | 27,38% |
| (31) | *Renforcement des capacités des institutions publiques et privées appuyant les entrepreneurs et les MPME* | 920 000,00 | 663 707,66 | 256 292,34 | 72,14% |
| (32) | *Mise en œuvre du projet* | 4 305 569,25 | 2 694 198,23 | 1 611 371,02 | 62,57% |
| ***Total*** | | **7 929 689,25** | **4 958 199,42** | **2 971 489,83** | **62,53%** |

**Graphique n° 5 : Prévision du décaissement sur le Crédit**

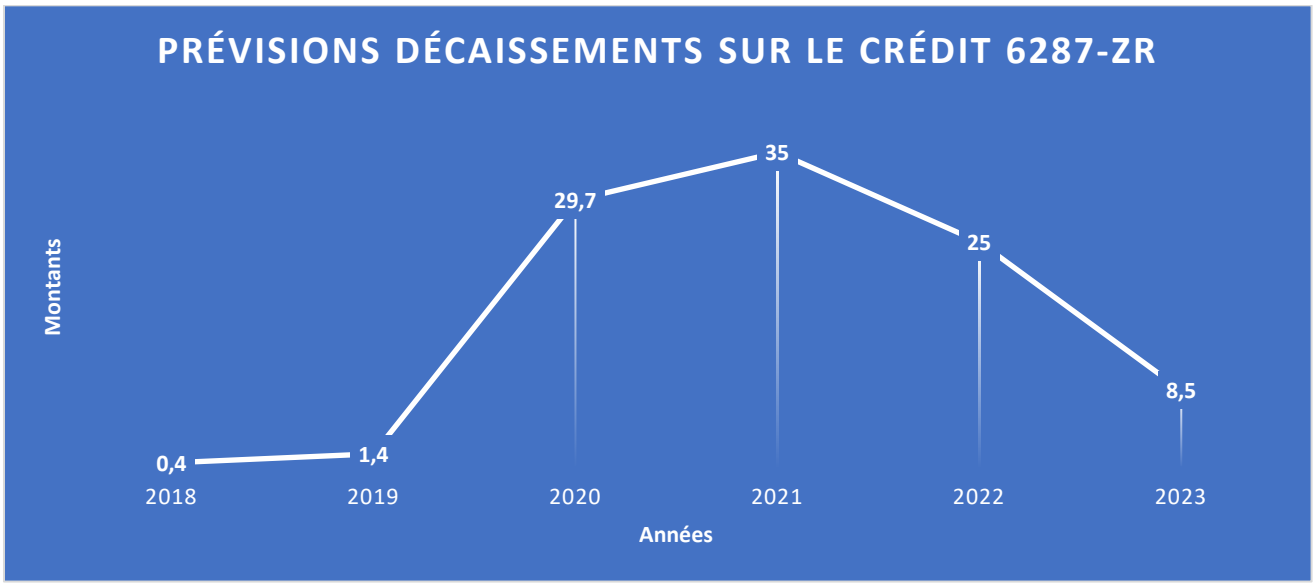

#### 2.3.2.2. Suivi & évaluation du projet

L'objectif de développement du Projet proposé consiste à soutenir la croissance des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et d'accroitre les opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes dans les zones ciblées. Les résultats au niveau de l'objectif de développement portent sur la contribution à la croissance économique et à la prospérité, au renforcement de la résilience et à la création d'emplois. Ces « outcomes » seront mesurés à l'aide de 17 indicateurs de rendement prévus de l'ODP. Les détails sur les indicateurs du projet se trouvent à la troisième section dédiée à la mesure des indicateurs du cadre des résultats.

**A. Analyse de l'efficacité de l'exécution du PTBA 2020**

Cette partie est consacrée à l'analyse de l'efficacité qui a consisté à apprécier le niveau de réalisation des activités planifiées, des résultats attendus et des objectifs fixés. Il aborde également certains aspects des objectifs spécifiques notamment (i) le contexte de mise en œuvre des activités, ainsi que (ii) la programmation et la coordination. Le taux de mise en œuvre des activités et leur performance par rapport aux activités planifiées. Le taux de réalisation amorce l'analyse de la performance à travers des indicateurs des réalisations et de résultats du projet. Il ressort que sur les 27 principales activités planifiées en janvier 2020 à décembre 2020, 23 ont été réalisées, soit un taux global de réalisation de 85%.

**B. Mesures des indicateurs de cadre des résultats du Projet**

**B.1. Indicateurs clés de l'ODP du Projet**

Les indicateurs de rendement prévus de l'ODP du projet sont : (i) augmentation en pourcentage du revenu moyen des MPME bénéficiaires ; (ii) création nette d'emplois à temps plein équivalents parmi les MPME bénéficiaires ; et (iii) nombre de nouvelles entreprises créées par les bénéficiaires ciblés (dont les femmes et les jeunes entrepreneurs).

La mesure de ces résultats au 31 décembre 2020 est donnée par les 3 indicateurs présentés dans le tableau suivant :

**Tableau n°7 : Evolution des indicateurs de l'ODP au 31 décembre 2020**

| Objectif de Développement du Projet (ODP) | Indicateurs de résultats du Projet | Cible 2020 | Réalisation au 31/12/2020 | Variation | Note |
|---|---|---|---|---|---|
| Soutenir la croissance des Micro, Petites et Moyennes | Augmentation en pourcentage du revenu moyen des MPME bénéficiaires. | 10% | 0 | 0 | (a) |
| | Création nette d'emplois à temps plein équivalents | 3.000 | 0 | 0 | (a) |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Entreprises (MPME) et d'accroître les possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes dans certaines régions. | parmi les MPME bénéficiaires. | | | | |
| | Nombre de nouvelles entreprises créées par les bénéficiaires ciblés (dont les femmes et les jeunes entrepreneurs). | 1.000 | 0 | 0 | (a) |

**Commentaires :**

C. Aucune variation n'a été observée entre les deux périodes. Cette situation s'explique par le fait que, le processus de mise en œuvre des activités du projet a été ralenti par la survenance brusque de la pandémie de COVID-19 au cours de l'année sous rapportage. Ainsi, à fin décembre 2020, aucun indicateur de l'ODP n'a connu un début de réalisation et les activités devant permettre de collecter ces indicateurs n'ont pas encore été finalisées au 31 décembre 2020.

### B.2. Indicateurs des résultats intermédiaires par composante

## Composante 1 : Soutien aux opportunités entrepreneuriales des jeunes et femmes

Cinq résultats intermédiaires sont entendus dans cette composante à savoir :

1. Nombre de femmes micro-entrepreneurs ayant bénéficié d'une formation ;
2. Nombre de femmes micro-entrepreneurs ayant reçu des subventions en nature ;
3. Nombre de jeunes entrepreneurs qui reçoivent une formation et une subvention ;
4. Nombre d'évènements de sensibilisation et de diffusion auprès du public qui ont été organisés ;
5. Reforme mises en œuvre à l'appui du développement du secteur privé.

La mesure des indicateurs de ces résultats réalisés au 31 décembre 2020 est donnée dans le tableau ci-après :

**Tableau n°8 : Evolution des indicateurs de la Composante 1 au 31 décembre 2020**

| Résultats Intermédiaires (Composante 1) | Indicateurs des résultats intermédiaires. | Cible 2020 | Réalisation/ Cumul 31/12/20 | Variation | Note |
|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre de femmes micro-entrepreneurs ayant bénéficié d'une formation. | 2.000 | 0 | 0 | (a) |
| | Nombre de femmes micro-entrepreneurs ayant reçu des subventions en nature. | 1.000 | 0 | 0 | (a) |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Soutenir les possibilités d'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes. | Nombre de jeunes entrepreneurs qui reçoivent une formation et une subvention. | 200 | 0 | 0 | (a) |
| | Nombre d'évènements de sensibilisation et de diffusion auprès du public qui ont été organisés par le Projet. | 48 | 75 | 70 | (b) |
| | Nombre de personnes sensibilisées et informées sur la mise en œuvre du projet. | 2.000 | 3070 | 2509 | (b) |
| | Réformes mises en œuvre à l'appui du développement du secteur privé. | 1 | 0 | 0 | (a) |
| | Nombre de femmes micro-entrepreneurs sensibilisées et enregistrées sur la FIP. | 12.000 | 17.000 | 17.000 | (b) |
| | Nombre de femmes micro-entrepreneurs éligibles retenues après enregistrement. | 3600 | 4075 | 4075 | (b) |

**Commentaires :**

(a) Aucune variation n'a été observée du fait de la non réalisation des activités susceptibles de renseigner les indicateurs.

(b) A la fin du premier semestre de l'an 2020, 5 évènements de sensibilisation ont été organisées dans le cadre de soutien aux femmes micro-entrepreneures les invitants à venir se faire enregistrées pour bénéficier de la FIP. Le tableau suivant montre les résultats atteints pour cette activité. Aussi, la période sous rapportage, 70 sessions d'informations et de sensibilisation des bénéficiaires des compétitions des plans d'affaires (COPA) ont été organisées. Ces sessions d'informations ont été organisées par ville en raison de (i) Kinshasa 30 sessions, (ii) Matadi 10 sessions, (iii) Goma 17 sessions, et Lubumbashi 13 sessions. Toutes ces sessions ont touché 2509 entrepreneures dont 803 entreprises tenues par les femmes et 1706 par les hommes, ce qui porte à 3070, le nombre des personnes sensibilisées au 31 décembre 2020.

**Graphique 6 : Nombre d'évènements de sensibilisation organisés pour la COPA**

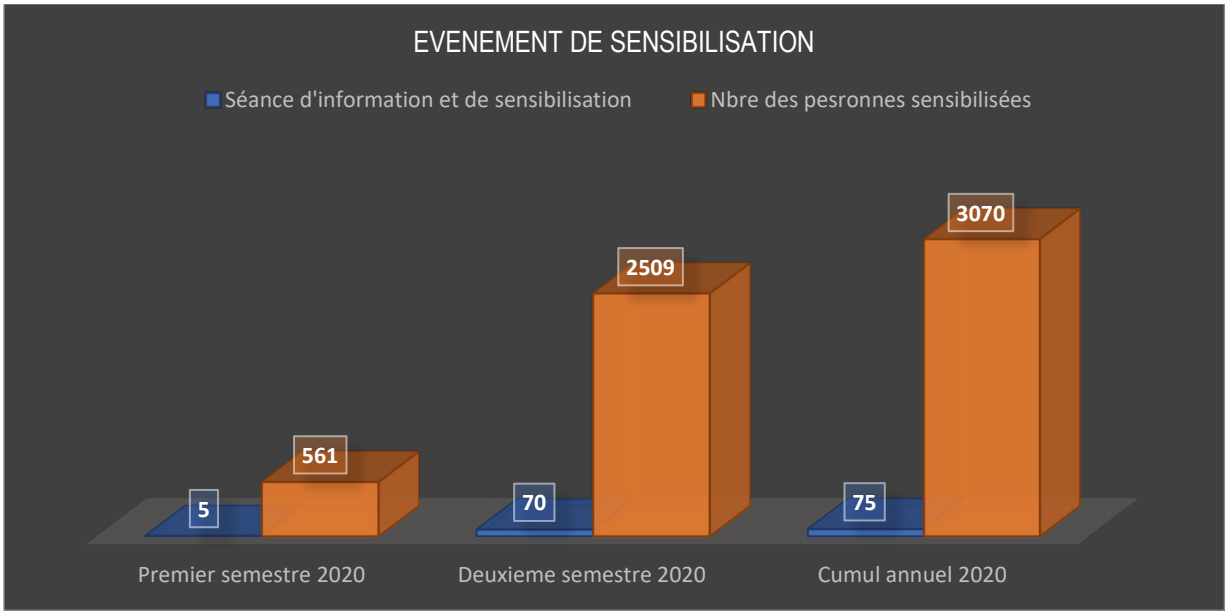


(c)

## Composante 2 : Développement des PME

Cinq résultats intermédiaires sont recherchés dans cette composante à savoir :

1. Nombre de PME bénéficiaires des subventions de contrepartie,
2. Part des nouvelles entreprises soutenues dans le cadre de la Compétition des Plans d'Affaires (COPA) qui sont toujours en activité 24 mois après avoir reçu une aide (financière et non financière),
3. Valeur totale des fonds alloués aux PME bénéficiaires de la subvention de contrepartie,
4. Nombre de Centres de PME établis,
5. Nombre de PME qui louent des espaces et qui fonctionnent dans les Centres des PME établis.

La mesure de ces résultats est donnée par les indicateurs présentés dans le tableau suivant :

**Tableau n°9 : Evolution des indicateurs de la Composante 2 au 31 décembre 2020**

| Résultats intermédiaires (Composante 2) : | Indicateurs de la composante 2 | Cible 2020 | Cumul actuel 31/12/2020 | Variation | Note |
|---|---|---|---|---|---|
| SME Développement des PME | Nombre de PME bénéficiaires des subventions de contrepartie. | 200 | 0 | 0 | (a) |
| | Pourcentage de plaintes sur le plan de subvention des PME ayant reçu une réponse | 0 | 0 | 0 | (a) |
| | Part des nouvelles entreprises soutenues dans le cadre de la Compétition | | | | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | des Plans d'Affaires (COPA) qui sont toujours en activité 24 mois après avoir reçu une aide. | 0 | 0 | 0 | (a) |
| | Valeur totale des fonds alloués aux PME bénéficiaires de la subvention de contrepartie. | 20 Millions | 0 | 0 | (a) |
| | Nombre de Centres de PME établis | 1 | 0 | 0 | (a) |
| | Nombre de PME qui louent des espaces et qui fonctionnent dans les Centres des PME établis | 0 | 0 | 0 | (a) |
| | Nbre des PME établies inscrites sur la plateforme digitale pour concourir au COPA | 1000 | 1933 | 1933 | (b) |
| | Nbre de PME ayant remplies les critères d'éligibilités | 500 | 610 | 610 | (b) |
| | Nbre de PME lauréats retenues. | 250 | 436 | 436 | (b) |

**Commentaires :**

(a) Aucune activité devant renseigner les indicateurs pour cette composante n'a encore été réalisée au 31 décembre 2020.

(b) Depuis le lancement des inscriptions des PME établies dans la plateforme digitale dédiée à ce sujet, au 31 décembre 2020, il s'observe que, sur 1000 PME attendues sur la plateforme digitale, 1933 ont déposé leurs dossiers en ligne soit 193%. Sur 250 PME attendues pour la première cohorte, 436 PME, soit 174,4% ont été déclarées lauréates au regard des critères établis.

## Composante 3 : Renforcement des capacités et Gestion de projet

Trois résultats intermédiaires sont recherchés dans cette composante à savoir :

1. Pourcentage de grief auxquels on a répondu (engagement citoyens et dialogue Public-Privé) ;
2. Nombre total de participants aux activités de renforcement des capacités/séances de formations organisées ;
3. Pourcentage des participants aux activités de renforcement des capacités et de formation qui ont déclaré que leurs connaissances et leurs compétences ont été améliorées après la formation.

La mesure de ces résultats est donnée par les indicateurs présentés dans le tableau suivant :

**Tableau n°10 : Evolution des indicateurs de la composante 3 au 31 décembre 2020**

| Résultats intermédiaires (Composante 3) | Indicateurs de la composante 3 | Cible 2020 | Cumul actuel 31/12/20 | Variation | Note |
|---|---|---|---|---|---|
| Renforcement des capacités et Gestion de projet | Pourcentage de griefs auxquels on a répondu (engagement citoyens et dialogue Public-Privé) | 100% | 1 | 1 | (a) |
| | Nombre total de participants aux activités de renforcement des capacités/séances de formations organisées, | 75 | 35 | 35 | (b) |
| | Pourcentage des participants aux activités de renforcement des capacités et de formation qui ont déclaré que leurs connaissances et leurs compétences ont été améliorées après la formation. | 85% | 0 | 0 | (c) |

**Commentaires :**

(a) La période sous revue, l'UCP a enregistré une plainte qui été traitée avec responsabilité par l'UCP. Gestion et traitement de la requête de I&F Sarl sur le retrait de l'ANO concernant l'offre technique de la firme congolaise ayant gagné le marché du projet Soutien aux femmes financé par la Banque mondiale sur DP N°ZR-UCP-PADMPME-133748-CS-QBS/crédit n°6287-ZR-PADMPME. Cette plainte a été clôturé à l'amiable.

(b) Au cours de la période sous rapportage, deux sessions de formations des formateurs ont été organisées dans les villes concernées par la formation en initiative personnelle. Ces deux sessions ont été organisées à Goma et à Lubumbashi et ont permis de former 35 formateurs/formatrices en IP dont 17 dans la ville de Goma et 18 formateurs/formatrices dans la ville de Lubumbashi. Ces formateurs/formatrices, auront la charge de former 3600 femmes micro-entrepreneures qui ont été retenues éligibles à la FIP.

(c) Aucune variation n'a été observée du fait de la non réalisation des activités au cours du semestre susceptible de permettre la réalisation de l'enquête de satisfaction concernée par ces indicateurs.

#### 2.3.2.3: Réalisation de l'enquête de Base pour le suivi des indicateurs du Projet

En décembre 2020, il a été organisé une enquête de base pour actualiser les données de références du projet à fin 2019. Cette enquête de base a été réalisée pour le suivi des activités du PADMPME dans le cadre de la mise en place du système de suivi-évaluation du projet. Cette étude Baseline a permis de déterminer et d'actualiser les valeurs de référence des indicateurs clés du PADMPME. Cette situation de référence servira de repère pour le suivi régulier du projet, d'évaluation de son impact à mi-parcours et à sa fin, et contribuera à l'agenda d'apprentissage du projet. Les résultats de l'enquête ont révélé que :

- Une grande partie des entreprises sont de nature informelle et aussi essentiellement de petite taille. Plus de 52% des entreprises emploient entre 1 et 4 salariés, et 35,3% d'entre elles emploient entre 5 et 9 salariés. Seules 9,7% des entreprises emploient entre 10 et 19 salariés, moins de 2% d'entre elles emploient entre 20 et 49 salariés et 0,2% emploient plus de 36 salariés ;
- Le taux faible d'emploi dans les entreprises appelle la mise en œuvre d'une politique forte d'accompagnement du développement des entreprises. Des programmes de soutien au développement des petites entreprises pourraient améliorer le taux d'employabilité des entreprises, ce qui favoriserait l'emploi et la croissance économique ;
- Plus de 71% des emplois dans ces entreprises sont occupés par des hommes, contre seulement 28,5% par les femmes ;
- Le chiffre d'affaires varie également selon le type de propriété. Il est plus important chez les entreprises avec un statut de co-propriété (6. 428.039) et plus faible chez les entreprises de propriété familiale (3. 861.905). Ces résultats semblent mettre en évidence le rôle du statut de l'entreprise sur ses performances économiques.
- Faible taux de notoriété du PADMPME s'observe dans la zone du Projet, soit 5,3% dans l'ensemble comme l'indique le tableau ci-dessous.

**Tableau n°11 : Taux de notoriété spontanée et assistée des bénéficiaires du Projet**

| Villes | Taux de notoriété spontanée (Part des entreprises ayant choisi spontanément la modalité PADMPME dans au moins une question du questionnaire) | Taux de notoriété assistée |
|---|---|---|
| MATADI | 1,8 | 34,1 |
| LUBUMBASHI | 16,4 | 52,5 |
| GOMA | 9,2 | 72,4 |
| KINSHASA | 1,3 | 41,1 |
| Ensemble | 5,3 | 46,9 |

# III. THEMATIQUES TRANSVERSALES

## 3.1. Genre et Inclusion Sociale

Dans la zone couverte par le projet, les femmes et les jeunes sont au centre des activités de PADMPME d'autant que, le projet a été dédié aux femmes entrepreneures. Durant l'exercice 2020, quelques avancées ont été observées à savoir : une forte participation des femmes dans les activités du projet. Dans la sous composante « soutien aux femmes entrepreneures » 4075 femmes entrepreneures éligibles ont été sélectionnées pour participer à la formation en initiative personnelle, dont 1950 dans la ville de Goma et 2125 dans la ville de Lubumbashi. Tandis que pour le concours des plans des plans d'affaires des PME, 180 PME appartenant ou dirigées par les femmes sur les 436 PME lauréates ont réussies, soit 41% de femmes. En ce qui concerne le COPA jeunes, on a enregistré 36% des jeunes femmes sur 5995 candidatures finalisées. Il sied de signaler aussi la signature de l'accord avec l'Onu femmes pour la mission de réforme des textes de lois ainsi qu'à la dissémination des instruments juridiques nationaux et internationaux favorables à la femme en RDC et la signature du contrat avec l'ONG CONAFED, pour les activités de prévention et de réponse des violences basées sur le genre dans les villes de Lubumbashi et de Matadi. Tandis que celles des villes de Kinshasa et de Goma sont prises en charge par le Projet de Prévention et Réponse aux VBG (COP-PRVBG) du Fonds Social de la RDC.

## 3.2. Sauvegarde environnementale et Sociale

Par ailleurs, en ce qui concerne les mesures de sauvegarde environnementale et sociale, le projet PADMPME est classé en catégorie environnementale B ; ce qui signifie celle des projets à impacts modérés réversibles maîtrisables. Il est mis en œuvre en s'assurant de la protection de l'environnement et de la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale afin d'atténuer les effets négatifs éventuels de ses activités comme cela est prévu par la loi nationale sur la protection de l'environnement et les politiques opérationnelles suivantes de la Banque mondiale: OP/BP 4.01 sur l'Évaluation Environnementale; OP/BP 4.11 sur les ressources physiques culturelles; OP/BP 4.09 sur la Gestion de Pesticides; OP/BP 4.12 sur la Réinstallation Involontaire des Populations.

- ✓ Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet, il est impérieux de mettre en place un MGP à travers des outils de communication appropriés afin de favoriser l'adhésion et l'appropriation de toutes les parties prenantes au projet pour obtenir par ricochet la pérennisation des acquis du Projet, d'autant plus que sa mise en œuvre laisse entrevoir des effets négatifs sur l'environnement biophysique ou humain et qu'il est fort probable que les personnes se sentant lésées puissent se plaindre pour trouver réparation. C'est dans ce contexte qu'il a été élaboré ce mécanisme de gestion des plaintes et ce, suivant les exigences liées à la gestion environnementale et sociale du projet.

- ✓ Le but, l'objectif, l'importance, les principes fondamentaux, les procédures clés pour permettre aux différentes parties prenantes de faire une bonne et ordonnée gestion des plaintes et/ ou doléances enregistrées durant la mise en œuvre des activités du Projet. Il s'inscrit dans un contexte de recevabilité et d'utilisation des renseignements tirés des plaintes pour orienter et améliorer le travail et les approches de l'organisation et de mise en œuvre des activités du projet.
- ✓ Le projet à installe 27 comités locaux de gestion des plaintes repartir de cette manière :

**Tableau n°12 : Comité Local de Gestion des Plaintes**

| Ville | Nombre de CLGP | Nombre des personnes |
|---|---|---|
| Kinshasa | 15 | 60 |
| Lubumbashi | 07 | 35 |
| Matadi | 05 | 30 |
| Goma | 05 | 30 |

Formation des membres de CLGP.

### 3.3. Communication et Visibilité du Projet

La communication est un pilier essentiel dans la mise en œuvre du Projet. Elle intervient en amont et en aval, elle accompagne toutes les composantes du Projet à toutes les étapes pour la visibilité.

Au préalable la ratification de l'Accord de financement en octobre 2019, et après l'Unité de Coordination a organisé la cérémonie solennelle de présentation du Projet aux parties prenantes le 18 et 19 février 2020, à partir de la ville de Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga. En sus, l'année 2020 était marquée par le lancement officiel des activités du PADMPME.

Cet événement majeur, placé sous le haut patronage du Président de la République, Chef de l'Etat, a connu deux temps forts : un atelier technique de présentation du Projet et une cérémonie solennelle. A cette occasion, des invités venus aussi bien de Kinshasa que d'autres pays, notamment les représentants des firmes techniques de mise en œuvre, les membres des corporations professionnelles des entrepreneurs, les membres du gouvernement national, gouvernements provinciaux des villes couvertes par le Projet ainsi que le partenaire technique au développement.

Le ministre national des Classes Moyennes, Petites et Moyennes Entreprises et Artisanat, Justin Kalumba Mwana-Ngongo a représenté le gouvernement et donné le coup d'envoi officiel et solennel des activités du PADMPME, au nom du Président de la République.

*Mot de circonstance du ministre Justin Kalumba*

*Vue de l'assistance lors de la cérémonie de lancement*

L'élan imprimé par le lancement officiel des activités en février a été quelque peu refréné par l'apparition de la maladie à coronavirus qui a été déclarée en RDC au mois de mars 2020. Cependant, l'état d'urgence sanitaire déclaré n'a pas totalement arrêté les activités de communication. Pendant le strict confinement et la limitation des mouvements, le Projet a déployé une intense communication digitale pour sensibiliser les parties prenantes grâce à son site web, www.padmpme.cd, et aux différents réseaux sociaux dérivés (Facebook, YouTube, Twitter, LinkedIn), etc.

**Sensibilisation des femmes à l'enregistrement pour la FIP**

A la levée des mesures d'interdiction de voyage, le Projet a aussitôt déployé une intense activité de sensibilisation des bénéficiaires de la Formation en initiative personnelle par Goma et Lubumbashi, les deux villes retenues pour l'implémentation de cette variante de la formation destinée aux femmes entrepreneures dans le cadre de l'étude d'impact du PADMPME.

Une campagne de sensibilisation a été organisée impliquant les associations des parties prenantes, les services publics, les médias, les leaders sociaux et les leaders politiques pour appeler les femmes à l'enregistrement afin de bénéficier de ce renforcement des capacités.

*Lancement de l'enregistrement FIP à la commune Kampemba à Lubumbashi*

Les résultats de cette campagne ont été le dépassement des assignations prévues. Par exemple, à Goma 7500 femmes ont été enregistrées là où on en attendait 3000, tandis que Lubumbashi a réalisé 8500.

Au cours de la même période, le Projet a organisé le lancement provincial des activités du Projet à Goma, sous la présidence du ministre national des Classes Moyennes, Petites et Moyennes Entreprises et Artisanat, accompagné de son collègue de l'Industrie.

Au cours d'une matinée de sensibilisation des parties prenantes fortement médiatisée, le gouvernement a lancé le message en direction des bénéficiaires de la composante Développement des PME de se mobiliser pour participer à la campagne d'appels à candidatures des concours des plans d'affaires (COPA PME et jeunes). L'occasion était également mise à contribution pour annoncer les prochaines activités notamment l'étude pour la cartographie des SDE.

**COPA PME**

Le point culminant de la communication du PADMPME en 2020 demeure certainement l'inauguration de la campagne de recrutement des participants au concours des plans d'affaires pour les PME établies. Cette activité a été l'occasion de positionner le Projet comme étant la réponse gouvernementale aux effets pervers de la crise engendrée par COVID-19 et qui a négativement impacté les entreprises.

Sous le haut patronage du Président de la République, Chef de l'Etat, le PADMPME a organisé la cérémonie solennelle du lancement du Concours des plans d'affaires le 30 septembre 2020 à Kinshasa.

*Exposition des produits des PME congolaises en marge de la cérémonie de lancement du COPA PME*

**Activités médiatiques**

Le Projet bénéficié dans ces déploiements de l'accompagnement des partenaires médiatiques comme Radio Okapi ou Top Congo FM, en plus des nombreux autres médias sollicités pour relayer le message du « coup de pouce à l'entrepreneuriat ».

*Le Coordonnateur national accordant un entretien à la télévision B-One*

### 3.4. Audit et Contrôle interne

Depuis l'implémentation du projet et conformément aux directives de la Banque mondiale, les audits internes et externes ont été réalisés dans les règles de l'art suivant les plannings annuels. Ces audits ont pour objet la revue des opérations, des transactions comptables, des processus de passation des marchés et des livrables du projet, en vue de fournir au management une assurance raisonnable de l'utilisation des ressources. Un plan des recommandations est élaboré à l'issu de chaque mission comme moyen d'encadrement des risques et est mis en œuvre pour résoudre les difficultés relevées.

L'activité d'audit interne a été réalisée conformément aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne édictées par l'IIA, suivant un plan annuel d'audit interne fondé sur les risques. Durant l'exercice 2020, six rapports d'audit interne présentent les résultats des évaluations périodiques sur les forces et les faiblesses du système de contrôle interne à tous les niveaux.

Le projet a toujours procédé conformément aux bonnes pratiques et à l'accord de financement, au recrutement d'un cabinet international pour effectuer la mission de certification des comptes portant sur les exercices comptables annuels. L'audit comptable et financier des comptes du Projet au titre des exercices 2018 et 2019 a été effectué au cours de l'année 2020, par le groupement des cabinets CE2C - PANAUDIT. Au 30 juin 2020, le rapport d'opinion sans réserve et celui des recommandations sur le contrôle interne ont été transmis et jugés acceptables par la Banque mondiale.

### 3.5. Passation des marchés du Projet.

Le PADMPME a bénéficié de l'appui constant du chargé de projet de la Banque mondiale, ce qui a permis de résorber les difficultés auxquelles faisait face la passation des marchés pendant la première année de mise en œuvre du projet et de relever rapidement le taux d'acquisition des biens et services conforme au plan de passation des marchés (PPM).

Le tableau reprenant tous les marchés passés en 2020, se trouve en annexe.

# IV. ANALYSE EFFICACITE - EFFICIENCE DU PROJET

L'analyse efficience et efficacité du projet durant de la période sous examen, a été appréciée d'une part, par le rapport entre les ressources (humaines, matérielles et financières) engagées et les résultats obtenus au 31 décembre 2020. D'autre part, par l'appréciation de la flexibilité de la mise en œuvre en termes de modalités de gestion et d'arrangement institutionnel.

Le lien établi entre résultats obtenus et les ressources engagées à fin décembre 2020, le projet a mobilisé un montant total de 7.929.689,25($) et le niveau de consommation budgétaire au 31 décembre 2020 est de 13%. Ce faible taux d'absorption s'explique par le long processus de préparation des activités phares du projet devant permettre de booster le décaissement à savoir : le COPA, SDE, CPME, Soutien aux femmes, etc.

Cependant, avec ce taux d'absorption le projet a quand même enregistré de bons résultats (en quantité et en qualité) comme le démontre l'analyse de l'efficacité. Par exemple, le projet a réussi en l'espace de six mois, à mobiliser 436 PME retenues comme lauréates sur une cible totale du projet qui est de 500 PME à subventionner, le projet a réussi à mobiliser 3600 femmes micro-entreprises pour participer à la FIP et aux subventions en nature, alors que la cible finale du projet était de 2500 femmes micro-entreprises, le projet a réussi également à renforcer en capacité 70 personnes comme formateurs/formatrices en FIP sur un objectif final de 35 formateurs. Par ailleurs, le projet est efficient d'autre part, au regard de sa contribution qu'il propose dans le cadre d'amélioration de l'employabilité des jeunes (18-35 ans) en se fixant comme cible, 9000 emplois à créer.

En outre, l'Accord de financement de l'IDA pour le projet a été signé en septembre 2018, la mise en œuvre a démarré en janvier 2019 avec la mise ne place de l'équipe du projet (UCP) et il est entré en vigueur en octobre 2019 ; ce qui est exemplaire, si on le compare avec le délai moyen de plus de 12 mois pour la région Afrique centrale et de 24 mois pour les appuis de la Banque mondiale dans le pays.

Le management du projet a démontré une grande capacité d'adaptation opérationnelle aux recommandations des missions de supervision de l'IDA. Les représentants du Gouvernement tant à Kinshasa qu'en provinces ainsi que les autres partenaires de mise en œuvre sont unanimes pour accorder le principal facteur de succès du projet à sa gestion rigoureuse, transparente et flexible en termes de réponse pertinente aux préoccupations des bénéficiaires, des parties prenantes et des institutionnels gouvernementaux.

Les rapports comptables et financiers (RSF) fournis par le projet, les missions de supervision virtuelle de l'IDA et la mission d'audit externe (2019) positive viennent confirmer ces témoignages.

La gestion globale du PADMPME et l'ensemble du dispositif d'audit couplé aux missions régulières de supervision, ont permis au projet de ne pas enregistrer de dépense inéligible, ce qui est un bon indice de la bonne gestion des ressources allouées au Projet.

# V. FAITS SAILLANTS OBSERVES AU COURS DE L'ANNEE

Les faits saillants suivants ont retenu notre attention au cours de la période (2020) :

- Les dispositions prises lors de la préparation du projet en ce qui concerne le recrutement des firmes de renommée internationales pour la mise en œuvre des activités du projet en lien avec le contexte, se sont avérées pertinentes dans la mise en œuvre. Au cours de l'exercice 2020, le recrutement concurrentiel du Consortium DELOITTE, KE & I&F, a permis au projet et à l'UCP d'être renforcer en capacité sur la thématique COPA. Le processus à mobiliser plus de 2500 PME à participer aux concours dans les quatre villes du Projet, avec comme conséquence, la remise en question des PME à se formaliser et se mettre en ordre vis-à-vis de l'Etat. Le processus de COPA a eu des effets induits sur l'écosystème PME. En effet, les informations qui nous parviennent du GUCE, font état d'un nombre important d'entrepreneurs qui se sont formalisés durant la période allant de septembre à décembre 2020. En outre, il a été observé le renforcement des capacités des structures d'encadrement des MPME existants à continuer à offrir des services de formations, des coaching, d'accompagnements et de financement aux jeunes et femmes entrepreneurs pour leur insertion socio professionnelle. En effet, les structures de mises en œuvre (DELOITTE, et autres) se sont dotées d'outils pour leur professionnalisation.

- La supervision de proximité (virtuelle) de l'équipe de la Banque mondiale a permis l'amélioration substantielle des performances de l'unité passation des marchés, ce qui a permis à l'UCP de monter en puissance dans la mise en œuvre du projet car, la quasi-totalité de tous les gros contrats ont été signés et ont connu un début démarrage.

- La crise sanitaire due à la pandémie de coronavirus continue à constituer le défi majeur. Cette crise impacte l'ensemble des activités du Projet en ralentissant notamment les déplacements dans toutes les zones du Projet pendant la période de confinement.

- La capacité des jeunes et des femmes à générer des initiatives entrepreneuriales est renforcée et les jeunes et les femmes ont présentés des bons plans d'affaires dans le cadre de COPA

# VI. ENJEUX ET DEFIS (Goulots D'ÉTRANGLEMENT)

Les faits suivants sont considérés comme des goulots d'étranglements qui pourraient freiner l'élan de mise en œuvre du projet.

- Lenteur dans la finalisation de processus de mise à disposition des fonds des subventions au profit de 436 PME lauréates. Cette lenteur risque d'influer la programmation des activités et aggraver l'impatience de bénéficiaire ;
- Non maitrise de gestion de plans d'affaires à financement de contrepartie par les bénéficiaires (PME établies et Jeunes entrepreneurs). Il a été observé lors du processus de COPA pour les PME à potentiel de croissance que, la plupart d'entre elles, ne maitrisent pas l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'affaires assorties des états financiers acceptables. Ce déficit risque d'influer sur le projet et retarder sa mise en œuvre rapide ;
- Lenteur du processus de recueil des besoins et d'acquisition des biens en nature à distribuer aux femmes micro-entrepreneures dans le cadre de l'évaluation d'impact de la sous-composante soutien aux femmes ;
- Chevauchement des activités de toutes les composantes (COPA PME établies, COPA jeunes, FIP, Soutien aux femmes, STEP, dissémination, etc.), avec comme conséquence surcharge de travail des experts du Projet ;
- Retard pris dans la mise en œuvre de la sous-composante 1.3 qui risque d'influer sur la programmation des activités prévues à réaliser en 2021 notamment, la mise en place de structures de dialogue public-privé, etc.
- Retard accumulé dans le processus de mise en œuvre des centres de PME qui risque d'influer sur la programmation des activités prévues à réaliser en 2021 notamment, la mise en place d'un (1) Centre pilote de PME opérationnel et fonctionnel ;

# VII. PERSPECTIVES POUR L'ANNE 2021

Au regard du niveau atteint dans la préparation pour le lancement effectif des activités sur terrain, il est permis de conclure que le premier semestre 2021 va connaitre, le lancement effectif de l'ensemble des activités du projet notamment : () Octroi des subventions de contrepartie aux 436 PME retenues ; (ii) formation de 2400 femmes micro-entreprises sur la FIP ; (iii) formation de 1600 jeunes entrepreneurs sur le STEP et octroi des subventions à 750 jeunes ayant présentés des bons plans d'affaires ; le lancement effectif de la sous composante Soutien aux femmes, etc. Ce faisant, le PADMPME va ainsi monter en puissance dans sa mise en œuvre car, tous les gros contrats sont en train d'être mis en exécution, au regard de la détermination de l'équipe du projet qui entend maintenir la même mobilisation et le même engagement afin de relever les défis de la mise en œuvre. Il serait donc indiqué qu'ensemble avec la Banque mondiale, les difficultés présentes et à venir soient résolues sans trop de délai afin de tenir le cap et d'aller, chaque année, vers l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

Ainsi donc, le processus de la passation des marchés pour différents marchés entamés en 2019 et 2020, sera poursuivi aux fins de signature des contrats et suivi de leur exécution. Il s'agit notamment de dossiers ci-après :

- Mise en œuvre de la réforme et la dissémination des textes de lois en faveur des femmes avec l'agence ONU Femme ;
- Consultant ONU Femmes chargé de la réforme et dissémination des textes de lois en faveur des femmes ;
- Consultant individuel, Comptable en charge des UEP/PADMPME ;
- Cabinet de Consultant chargé d'appuyer le gouvernement dans le renforcement du cadre institutionnel des petites et moyennes entreprises ;
- Cabinet de Consultant chargé d'accompagner le gouvernement dans la promotion du dialogue public-privé, de l'OHADA ainsi que les mécanismes alternatifs de règlement de différends ;
- Consultant individuel chargé de l'élaboration de l'avant-projet de loi sur le cadre juridique des MPME ;
- Mise à jour du PPM et archivage des dossiers des marchés dans le système STEP.

# VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le présent rapport de synthèse annuel du projet, s'inscrit dans le cadre de l'obligation de rendre compte, a permis de faire un examen critique des résultats et des effets, d'apprécier la performance des principaux acteurs et d'identifier les principaux facteurs explicatifs de la réussite ou non des activités du projet en termes d'amélioration et promotion d'entrepreneuriat et de réduction de la pauvreté. Elle a permis de répertorier et de partager les leçons apprises en générant des conclusions et recommandations. En résumé, le projet est très pertinent, par rapport au contexte, aux priorités du Gouvernement et de la Banque mondiale et en réponse aux besoins des bénéficiaires. Le recrutement concurrentiel des structures de mise en œuvre, notamment Consortium DELOITTE, Consortium KPMG, Consortium IBF, et les autres partenaires s'est avéré très stratégique et indispensable, permettant d'observé des avancées significatives dans la mise en œuvre du projet présentées dans le présent rapport.

Des acquis durables sont constatés sur le terrain, notamment la conformité des PME aux exigences de l'Etat et de la gestion moderne de leurs activités, les préparatifs de la mise en place d'un centre PME pilote, l'engouement au sein de la population, en particulier auprès des jeunes et des femmes, et bien d'autres acquis psychologiques qui sont observés sur terrain. Désormais, les jeunes et les femmes micro-entrepreneures participent davantage aux ateliers de mise à niveau sur l'entrepreneuriat ; ce qui constitue un changement social notable dans le contexte, ayant des retombées bénéfiques notamment sur la gestion des familles et la scolarisation de plus en plus importante des enfants en âge d'aller à l'école, en particulier les filles. Le développement du capital humain dans lequel le projet s'apprête à investir, est un acquis majeur à soutenir. Le projet a influencé également la législation, les politiques et stratégies nationales de développement de l'entrepreneuriat en contribuant à l'élaboration de documents pertinents.

Cependant, il reste des défis majeurs à relever comme par exemple la mise en mise place effective du Centre pilote de PME, l'opérationnalisation de SDE, la mise en place de structure de Dialogue public-privé, la dissémination des textes des lois en faveur des femmes micro-entrepreneures, la mise en œuvre aisée des plans d'affaires retenues dans le cadre de COPA, etc.

## ❖ Enseignements tirés et leçons apprises

La gestion professionnelle continue du projet et l'amélioration substantielle des performances de la passation des marchés, ont permis de passer d'un état de mise en œuvre modérément satisfaisant en 2019 à un niveau satisfaisant en 2020 qui a été confirmé par la mission de supervision de l'IDA et en outre, les dispositions prises lors de la préparation du projet en lien avec le contexte, se sont avérées pertinentes dans la mise en œuvre.

La communication et la passation des marchés qui étaient des points faibles du projet, ont fait des progrès donnant plus de visibilité au projet et à ses deux principaux partenaires, le gouvernement et la Banque mondiale, en faisant mieux connaître ses résultats tangibles documentés.

Le PADMPME est un projet pionnier dans le développement de l'esprit d'entreprise au sein de l'écosystème PME, des jeunes et des femmes micro-entrepreneures, le tout premier projet à financer par l'IDA dans le secteur privé avec une approche participative des institutions gouvernementales, des partenaires œuvrant dans l'écosystème, et des populations cibles. Ceci ne se fait pas sans difficulté dans un contexte où les autorités publiques, les parties prenantes et les populations attendent beaucoup du Projet. La pertinence de l'approche et la persévérance du projet ont fini par avoir raison des réticences. En définitive, le PADMPME représente un projet « pédagogique » influant sur l'approche de développement de l'entrepreneuriat, requérant un programme de plus grande envergure pour capitaliser les acquis et étendre géographiquement les performances enregistrées.

## ❖ Recommandations

Les résultats tangibles du projet obtenus dans un temps record ainsi que le niveau élevé de l'appropriation nationale (partenaires de mise en œuvre, les bénéficiaires, autorités provinciales, services de l'État et société civile) pour la mise à l'échelle des activités commandent les principales recommandations suivantes à l'attention particulière du Gouvernement, de la Banque mondiale et des Agences d'exécution :

### 1. Gouvernement

- ✓ Passer à l'échelle en formulant et mettant en œuvre un programme de développement de l'entrepreneuriat à l'instar du PRONADEC couvrant tout l'espace national. Ce programme devrait donc couvrir les provinces à potentiel de croissance ;
- ✓ Encourager les institutions bancaires et de microfinance à se déployer dans les provinces et à apporter les facilités aux entrepreneurs ;
- ✓ L'assainissement du secteur de la micro finance permettra d'offrir aux micro-entrepreneurs y compris les personnes vulnérables des services de qualité.
- ✓ Mettre en place un programme de formation pour encourager la culture de l'entrepreneuriat à inculquer aux jeunes pourra leur auto-prise en charge.

### 2. Banque mondiale

- ✓ Continuer d'appuyer les efforts du gouvernement dans le développement de l'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes, particulièrement pour la mise en œuvre des recommandations ci-avant adressées au gouvernement.

### 3. Aux Partenaires de mise en œuvre

- ✓ Mieux réfléchir sur les stratégies d'intervention pour booster le décaissement afin de permettre au projet d'obtenir un financement additionnel ;
- ✓ Renforcer les synergies entre eux pour une mise en œuvre concertée entre partenaire œuvrant pour la même cause ; -
- ✓ Renforcer l'accompagnement et le coaching des bénéficiaires (COPA PME établies, COPA des jeunes, des femmes micro-entrepreneures en vue d'accroitre les capacités ;
- ✓ Un effort doit être fournis pour déposer les livrables de qualité dans le respect des délais convenus.

# LES ANNEXES

## Liste des contrats signés au courant de l'année 2020

| N° | Marché | Attributaire du marché | Date de signature | Montant HT en USD | Montant TTC en USD |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Consultant individuel charge de la relecture du rapport sur la mise à l'échelle des écosystèmes pour les petites et moyennes entreprises en RDC | Jonas Eugène ODIEKILA KOTA | 27/01/2020 | | 1000 |
| 2 | Sélection d'une agence d'organisation évènementielle pour l'appui au lancement officiel du Projet PADMPME | Agence Synergy DRC | 05/02/2020 | | 77453,2 |
| 3 | Assistance technique et renforcement des capacités de l'UCP/PADMPME en leadership axé sur les résultats et approche axée sur l'obtention de résultats rapides | Francis Gaudreault | 02/03/2020 | | 224765 |
| 4 | Assistance technique et renforcement des capacités de l'UCP/PADMPME en leadership axé sur les résultats et approche axée sur l'obtention de résultats rapides | Moira HART-POLIQUIN | 02/03/2020 | | 126 967 |
| 5 | Consultant chargé de l'enquête de référence de l'évaluation d'impact des sous composantes 1.1. | Cerdi-Bas | 23/03/2020 | 233250 | 250013 |
| 6 | Avenant n°01 au contrat Installation d'un réseau informatique local interne pour le PADMPME | GBS | 25/03/2020 | | 2690,5 |
| 7 | Consultant chargé de l'audit financier et comptable du projet PADMPME pour les | CE2C & PANAUDIT-BURKINA | 03/06/2020 | 31353,8 | |

| N° | Marché | Attributaire du marché | Date de signature | Montant HT en USD | Montant TTC en USD |
|---|---|---|---|---|---|
| | exercices 2018, 2019 & 2020 | | | | |
| 8 | Consultant individuel pour la cartographie de fournisseurs de services pour les survivantes de VBG | BONKENA Papy | 03/06/2020 | | 25000 |
| 9 | Consultant (cabinet) chargé d'assistance technique à la mise en œuvre des concours des plans d'affaires de l'UCP-PADMPME | Vélior Développement | 23/04/2020 | 147990 | |
| 10 | Avenant n°01 au contrat de consultant chargé de l'enquête de référence de l'évaluation d'impact des sous composantes 1.1. | Cerdi-Bas | 18/06/2020 | | 30000 |
| 11 | Services de Consultant chargée de la mise en œuvre des concours des plans d'affaires dans les sites de Kinshasa, Goma, Lubumbashi et Matadi | Consortium Deloitte – I&F Entreprenariat – Kivu Entrepreneurs | 27/06/2020 | 5206952 | |
| 12 | Avenant n°1 au contrat de Consultant individuel pour la cartographie de fournisseurs de services pour les survivantes de VBG | BONKENA Papy | 01/07/2020 | | 25000 |
| 13 | Acquisition du logiciel Tom2monitoring, son installation, son paramétrage et la formation du personnel du projet sur son utilisation | TOMATE | 13/07/2020 | 30820 | |
| 14 | Contractualisation avec Kivu-Entrepreneurs pour l'identification et l'enregistrement des participants à la FIP | Kivu Entrepreneurs | 10/08/2020 | 69590 | |
| 15 | Consultant chargé de l'enquête de base du Projet pour renseigner le niveau de base des indicateurs clés du Projet | Le cabinet Innovative Hub for Research in Africa, IHfRA | 14/08/2020 | 247 769,00 | |

| N° | Marché | Attributaire du marché | Date de signature | Montant HT en USD | Montant TTC en USD |
|---|---|---|---|---|---|
| 16 | Acquisition du matériel informatique pour l'unité de coordination du Projet | I World | 18/08/2020 | 16 850 | 19546 |
| 17 | Consultant chargé de la mise en œuvre de la formation en initiative personnelle (FIP) et de la formation en esprit d'entrepreneuriat (STEP) dans les sites de Goma et Lubumbashi | Move gGmbH Entrepreneurship Training Institute | 21/08/2020 | 688400 | |
| 18 | Recrutement d'un consultant charge de la traduction en français des documents du projet | Aimé ZONVENI BE LOMBE | 26/08/2020 | 7726,8 | 8885,82 |
| 19 | Acquisition et installation des mobiliers de bureau pour l'Unité de Coordination du Projet | USCT Sarl | 17/09/2020 | 6185 | 7 174,60 |
| 20 | Recrutement d'un consultant chargé de l'appui à la création des marchés des services de développement des entreprises et PME | Consortium IBF International Consulting - Congo- Challenge-Jean-Paul-Couvreur Financial Consulting | 18/09/2020 | 3318538,34 | |
| 21 | Recrutement d'un consultant (cabinet/firme) charge de la mise en œuvre des centres des petites et moyennes entreprises | Groupement KPMG RDC SA et Entreprenariat Solution Parteners (ESP) et I&F Entrepreneuriat | 30/09/2020 | 2 053 316 | |
| 22 | Acquisition de matériel roulant (cinq) (05) véhicules pick-up double cabine 4x4 pour l'unité de Coordination du projet de développement des micro, petites et moyennes entreprises | Congo Motors | 18/09/2020 | 190 500 | 255 500 |
| 23 | Sélection d'un Consultant (Cabinet /Firme) en qualité d'agence conseil pour le renforcement de la mise en œuvre des actions de | Bureau pour la Promotion, la Recherche et les Etudes Statistiques (BPRES Sarl) | 22/09/2020 | 87 725,00 | |

| N° | Marché | Attributaire du marché | Date de signature | Montant HT en USD | Montant TTC en USD |
|---|---|---|---|---|---|
| | communication du PADMPME. | | | | |
| 24 | Services d'entretien des splits pour l'Unité de coordination du projet de développement des micro, petites et moyennes entreprises | Wabi Trading | 18/11/2020 | 3905,14 | 4529,96 |
| 25 | Acquisition de fournitures de bureau de l'unité de coordination du projet de développement des micros, petites et moyennes entreprises. | UAC Sarl | 19/11/2020 | 6292,05 | 7298,78 |
| 27 | Acquisition de consommables informatiques de l'unité de coordination du projet de développement des micros, petites et moyennes entreprises. | Orange Computers | 19/11/2020 | | 4870 |
| 28 | Location de la bande passante auprès de la firme GBS pour la connexion internet de l'Unité de Coordination du Projet PADMPME. | GBS | 17/07/2021 | | 133 408 |

# EVOLUTION DES MARCHES EN COURS DE TRAITEMENT AU 31 DECEMBRE 2020

| EVOLUTION DES MARCHES AU MOIS DE 31 DECEMBRE 2020 | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| NUM. | Catégorie de Marché | Description de la mission | Mode de sélection | Revue Banque (priori/post) | Etat d'avancement | Prochaine étape |
| 01 | CTS | Sélection d'un Consultant Cabinet COPA | SFQ | Priori | Le contrat a été signé en date du 27 juillet 2020. | Mission en cours d'exécution |
| 02 | CTS | Sélection d'un Consultant Cabinet SDE | SFQ | Priori | Le contrat a été signé en date du 18/09/2020 | Démarrage de la mission en cours |
| 03 | CTS | Sélection d'un Consultant Cabinet soutien aux femmes | SFQ | Priori | La Banque a fait l'objection sur la suite du processus en date du 14 septembre 2020 | Les parties sont en cours des discutions pour l'issue du processus |
| 04 | CTS | Sélection d'un Consultant Cabinet Centres des PME | SFQ | Priori | Obtention de l'avis de non objection de la Banque en date du 12 septembre 2020 pour la signature du contrat par les parties | Le contrat sera signé le 05/10/2020 |
| 05 | CTS | Recrutement d'un Consultant individuel Expert juriste | CI | Postériori | Contrat signé par les parties le | Mission en cours d'exécution |
| 06 | CTS | Sélection d'un Consultant Cabinet Chargé d'assurer la Formation FIP et STEP (MOVES) | ED | Priori | Le contrat a été signé depuis le 21 août 2020. | Mission en cours d'exécution |
| 07 | CTS | Sélection d'un Consultant Cabinet Chargé de l'assistance technique au COPA (Cabinet Vélior) | ED | Postériori | Le contrat est signé par les deux parties depuis le 23/04/2020 | La mission en cours d'exécution |
| 08 | CTS | Sélection d'un Consultant Cabinet Chargé des enquêtes de base du Projet | SQC | Postériori | Contrat signé par les parties depuis le 14/08/2020 | Mission en cours d'exécution |
| 09 | CTS | Sélection d'un Consultant Cabinet d'audit financier et comptable du Projet | SFQC | Postériori | Contrat déjà signé par les parties depuis le 03 juillet 2020. | Mission en cours d'exécution |
| 10 | CTS | Recrutement d'un Consultant individuel Chargé de la Cartographie | CI | Postériori | Contrat déjà signé par les parties depuis le 03 juillet 2020. | Mission complétement terminée |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 11 | CTS | Sélection de l'ONG chargée de la mise en œuvre des activités de prévention et réponse aux violences basées sur le Genre (VSBG) dans les villes de Matadi et Lubumbashi | SQC | Postériori | L'invitation au Cabinet classé premier sur la liste restreinte de soumettre les Propositions technique et financière | Evaluation de deux propositions technique et financière avant les négociations du contrat |
| 12 | CTS | Sélection d'un Consultant Cabinet en qualité d'agence conseil en communication | SQC | Postériori | Le contrat est signé par les deux parties depuis le 22/09/2020 | La mission en cours d'exécution |
| 13 | CTS | Sélection d'un Consultant CARAPACES | ED | Priori | La Banque a fait l'objection sur la suite du processus en date du 13 septembre 2020 | La Banque recommande au Projet de reprendre le processus avec changement de méthode de passation des marchés |
| 14 | CTS | Sélection de l'ONU-FEMMES | ED | Priori | Négociations du contrat en cours | Soumettre le projet de contrat et le PV des négociations à l'IDA pour revue et avis de non-objection avant la signature |
| 15 | CTS | Sélection d'un Consultant Cabinet pour identifier les femmes entrepreneures | ED | Postériori | Contrat signé par les parties depuis le 10/08/2020 | Mission en cours d'exécution |
| 16 | CTS | Recrutement d'un Assistant Administratif et Financier de l'Antenne provinciale du Projet à Lubumbashi. | CI | Postériori | Processus de recrutement suspendu | Processus à reprendre |
| 17 | CTS | Recrutement d'un Assistant Administratif et Financier de l'Antenne provinciale du Projet à Matadi | CI | Postériori | Le contrat signé par les parties depuis le | Démarrage de la mission le lundi 23 novembre 2020. |
| 18 | CTS | Recrutement d'un Assistant Administratif et Financier de l'Antenne provinciale du Projet à Goma. | CI | Postériori | Contrat signé par les parties | Mission en cours d'exécution |
| 19 | CTS | Recrutement d'un Chauffeur de l'antenne provinciale du Projet à Goma | CI | Postériori | Le contrat déjà signé par les parties | Démarrage de la mission. |
| 20 | CTS | Recrutement d'un Chauffeur de l'antenne provinciale du Projet à Lubumbashi | CI | Postériori | Le contrat déjà signé par les parties | Démarrage de la mission. |
| 21 | CTS | Recrutement d'un Chauffeur de l'antenne provinciale du Projet à Matadi | CI | Postériori | Le contrat déjà signé par les parties | Démarrage de la mission. |
| 22 | CTS | Recrutement d'un Consultant individuel en qualité de logisticien du Projet | CI | Postériori | Le contrat déjà signé par les parties | Mission en cours d'exécution |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 23 | CTS | Recrutement d'un Consultant traducteur des documents du Projet | CI | Postériori | Contrat signé par les parties depuis le 26/08/2020 | Mission complétement terminée |
| 24 | CTS | Recrutement d'un Consultant en qualité de Traducteur de modèle de contrat à signer le PADMPME et ONU-FEMMES et outils de gestion des centres des PME | ED | Postériori | Les termes de référence ont été soumis à la revue et avis de non objection de l'IDA | Inviter Monsieur ZONVENI à soumettre son offre financière pour négociation du contrat |
| 25 | CTS | Recrutement d'un (e) consultant (e) individuel (le) Chargé d'élaborer le projet de loi sur le cadre institutionnel des Petites et Moyennes Entreprises | CI | Postériori | Lancement de l'ami le 16/12/2020 et dépôt des manifestations d'intérêt prévu le 08/01/2021 | Evaluation des dossiers des manifestations d'intérêt (CV des candidats ainsi que lettres de motivation) |
| 26 | CTS | Recrutement d'un Consultant Cabinet chargé de la formation des Femmes entrepreneures | SFQC | Priori | Les Termes de référence soumis à la revue et avis de non objection de l'IDA et AMI déjà élaboré | Publication de l'AMI |
| 27 | CTS | Recrutement de l'Assistant Administratif et Financier de Lubumbashi | CI | Postériori | Evaluation des CV en cours | Soumettre le rapport d'évaluation à la commission des marchés |
| 28 | CTS | Recrutement du Chauffeur de l'Antenne de Matadi | CI | Postériori | Le contrat signé avec Monsieur Luzolo étant résilié, il faut reprendre le processus avec le Candidat classé deuxième | Inviter le Candidat classé deuxième aux négociations |
| 29 | CTS | Recrutement du comptable des agences d'exécution du Projet | CI | Postériori | Rapport d'analyse des CV en phase de finalisation | Soumettre le rapport d'analyse à l'approbation de la commission des Marchés |
| 30 | CTS | Recrutement d'un Consultant Cabinet chargé de la mise en œuvre du COPA | SFQ | Priori | Elaboration d'un avenant au contrat en cours | Signature de l'avenant après l'ano de l'IDA |
| 31 | CTS | Recrutement d'un Consultant Cabinet Chargé d'accompagner le Gouvernement de la République Démocratique du Congo dans la Promotion du Dialogue Public Privé, de du Droit OHADA AINSI QUE DES Centres d'Arbitrage et des autres mécanismes alternatifs de règlement des différends | SFQC | Postériori | Les Termes de référence soumis à la revue et avis de non objection de l'IDA et AMI déjà élaboré | Publication de l'AMI |
| 32 | FUR | Acquisition et installation de matériel de visio-conférence de l'UCP-PADMPME | CF | Postériori | Lancement de la Demande de Cotations afin d'obtenir les offres des fournisseurs concernés | Dépôt et ouverture des offres prévus le 30 décembre 2020 |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 33 | FUR | Acquisition des quatre véhicules 4x4 du Projet | CF | Postériori | Contrat signé par les parties depuis le 18/09/2020. | Livraison des véhicules complétement terminée |
| 34 | FUR | Acquisition du logiciel TOMMONOTORING | ED | Postériori | Le contrat a été signé par les parties depuis le 13/07/2020 | Attente livraison du logiciel ainsi que la formation prévue. |
| 35 | FUR | Acquisition de matériel informatique supplémentaire de l'UCP/PADMPME | CF | Postériori | Contrat signé par les parties depuis le 18/08/2020 | Matériel complétement livré |
| 36 | FUR | Acquisition des fournitures de bureau et consommables informatiques | CF | Postériori | Le contrat déjà signé par les parties | Livraison en cours d'exécution |
| 37 | FUR | Acquisition des mobiliers de bureau supplémentaires de l'UCP/PADMPME | CF | Postériori | Contrat signé par les parties depuis le 17/09/2020 | Mobilier complétement livré |
| 38 | FUR | Service d'entretien de la climatisation des bureaux de l'UCP/PADMPME | CF | Postériori | Le contrat déjà signé par les parties depuis le 18 novembre 2020 | Démarrage de la mission prévu à partir du lundi 23 novembre 2020 |